

Addendum Addenda

No./No 2

Project Description / Description de projet U-61 Asbestos Containing Fireproofing Removal and Cladding Replacement		
Project No./No de projet 5698	Departmental Representative / représentant ministériel Benoit Huot	Date 15 Dec 2020
Solicitation No./N° de sollicitation 20-58082		
Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.		
Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.		

Item No	Description
2.1	<p>Question</p> <p>Est-il possible de savoir qui est l'entrepreneur chargé de l'entretien des portes de hangar pour U61. Étant donné que ce type de portes et système sont spécialisés, il serait avantageux que le même entrepreneur s'occupe de l'entretien après le désamiantage.</p>

Réponse

Ram Doors: contact Thomas Guttin tguttin@ramdoors.ca.

2.2	<p>Questions</p> <p>2.2.1 Le permis est de qui?</p> <p>2.2.2 Ce projet sera-t-il être attribué en décembre et les travaux ne commenceront que dans la première semaine de janvier (ou plus tard) et la durée des travaux est de 17 semaines?</p> <p>2.2.3 L'item n ° 85 doit-il être nouveau ou existant?</p> <p>2.2.4 L'item n ° 3 «Plate-forme» doit-il rester après l'achèvement des travaux OU être retiré à la fin du projet. S'agit-il simplement d'une location?</p> <p>2.2.5 Qui doit s'occuper des frais de déneigement du toit avant et pendant nos travaux?</p> <p>2.2.6 Des toilettes seront-elles disponibles pour nous ou le GC doit-il inclure dans son coût?</p> <p>2.2.7 Est-ce qu'une roulotte de chantier est-ce nécessaire ou NON?</p> <p>2.2.8 Aurons-nous de la place sur place pour stocker un ou deux conteneurs de stockage si nous en avons besoin?</p> <p>2.2.9 Est-ce qu'il y a du stationnement disponible à proximité du bâtiment?</p> <p>2.2.10 Les barrières doivent-elles être utilisées UNIQUEMENT pendant les travaux puis être enlevé? (Est-ce basé sur une condition de location?)</p> <p>2.2.11 Doit-on supposer que tous les éléments (#) répertoriés sur A01 sont tous de nouveaux éléments (à moins qu'ils ne soient indiqués comme existants?)</p> <p>2.2.12 Existe-t-il un moyen d'accéder au toit soit avec une échelle d'accès intérieure OU extérieure?</p>
-----	--

Réponse

2.2.1 Aucun permis requis

2.2.2 Se référer à l'addenda n ° 1 émis le 9 décembre 2020

2.2.3 L'article n ° 85 doit être nouveau. Se référer à la spécification 05 52 00

2.2.4 L'article n ° 3 reste. Se référer à la spécification 05 52 00

2.2.5 Reportez-vous à l'addenda # 1 émis le 9 décembre 2020. Date du début le 31 mai 2021

2.2.6 Aucune toilette ne sera mise à votre disposition

2.2.7 Non requis

2.2.8 Oui

2.2.9 Oui

2.2.10 Barrière à installer et à retirer après chaque phase de désamiantage.

2.2.11 Tous les éléments liés aux échafaudages et à la barrière en béton sont temporaires. Tout le reste est nouveau.

2.2.12 Une échelle d'accès au toit extérieur est disponible.

2.3

Question:

Peut-on utiliser des plateformes d'aluminium des manufacturiers ? Section 05 52 00 2.3 spécifie de l'acier galvanisé.

Réponse

Un changement a été fait de l'acier à l'aluminium ou équivalent approuvé. Veuillez remplacer la Section 05 52 00 – Système de garde-corps et plate-forme modulaire en toiture avec la nouvelle section fournie. Une demande d'équivalence sera considérée pour les modèles en fibre de verre qui rencontrent les exigences du design.

2.4

Question:

Note architecturale 85, dessin 5698-A07. Veuillez fournir les spécifications pour les attaches et pour les garde-fous à la structure existante.

Réponse

Veuillez-vous référer à la avec la nouvelle section fournie; Section 05 52 00 - Système de garde-corps et plate-forme modulaire en toiture.

2.5

Question:

Le détail architectural 38A12 note un trait-de-scie dans le mur béton existant à la jonction avec le toit de métal. Les sections 16 & 17 A08 démontre un revêtement métallique sur les murs de béton. Veuillez clarifier s'il y a un revêtement à installer par-dessus le solin mural / trait-de-scie puisque ce n'est pas démontrer sur le détail 38.

Réponse

Il n'y a pas de revêtement métallique à installer par-dessus le mur de béton. Les sections 16 & 17 du détail 15/A08 ont été ajustées. Les sections 16 & 17 montre le revêtement sur les côtés de la portion centrale du hangar.

2.6

Question:

La note architecturale 56 indique un block de bois de 38x89 mais le détail 20 & 21 A9 ont une flèche qui pointe à une ligne pointillée. Veuillez clarifier.

Réponse

La ligne pointillée indique que morceau de bois

The dashed line indicates that there is a stud support assembly at this location. Note 56 is correct and reads: "38 mm x 89 mm WOOD STUDS @ 400 mm C/C."

2.7**Question:**

Spécifications: section 00 10 00 item 1.3.1 Compléter tous les travaux dans les 17 semaines après la réception de l'avis d'acceptation de la soumission. Section 34 71 13.01 item 1.3.2.4.1. Alloué 8 semaines pour la révision de l'Autorité Aéroportuaire. Ça ne peut pas fonctionner avec l'horaire qui nous est fournie. Les barrières de circulation de béton sont parmi les premiers items requis au chantier et malgré ça, nous allons perdre 8 semaines de notre temps de travail pendant que nous attendons et que nous devons compléter les deux phases en incluant tout le désamiantage et les nouveaux travaux. Pouvez-vous clarifier s'il vous plait ?

Spécifications : Pouvez-vous s'il vous plait clarifier la période de validité pour ce projet ?

Réponse

L'octroiement du projet aura lieu en février et la première journée de mobilisation est le 31 mai 2021. L'Autorité Aéroportuaire doit approuver les dessins d'atelier de la barrière de béton avec le barbelé. Pour allouer assez de temps pour leurs révisions, veuillez fournir les dessins d'atelier pour l'Autorité Aéroportuaire à la fin mars 2021 au plus tard. Au niveau de l'horaire, les portes du hangar ne peuvent pas être partiellement obstruées pour plus de ces 8 semaines consécutives et les travaux inachevés devront être terminés sans échafaudage permanent.

2.8**Clarification pour les travaux de désamiantage :**

Les rails des portes du hangar situés dans les poches de béton, à partir des lignes d'axe 1 à 3 et des lignes d'axes 7 à 9, sont également inclus dans les travaux de désamiantage. La note 15 sur les dessins a été révisée.

2.9**Accès au tarmac :**

Il y a une porte d'accès dans la clôture séparant le tarmac et le côté ouest du bâtiment. Seulement un des deux côtés a cette porte d'accès qui permet le passage des matériaux. Les notes 93 et 94 ont été ajoutées aux dessins à la page A02.

2.10**Annexe 1 :**

Attaché est l'Annexe 1, contenant des photos clarifiants une section des travaux de désamiantage pour le nettoyage des rails dans les poches de béton.

SECTION 05 52 00 RÉVISÉE

PARTIE 1 Généralités

1.1 RÉFÉRENCES

- .1 American National Standard / American Society of Safety Engineers (ANSI/ASSE) :
 - .1 ANSI/ASSE A1264.1-2007 Safety Requirements for Workplace Walking/Working Surfaces and their Access; Workplace, Floor, Wall and Roof Openings; Stairs and Guardrail Systems.
- .2 ASTM International
 - .1 A27/A27M-13 Standard Specification for Steel Castings, Carbon, for General Application
 - .2 ASTM A 47-2014, Standard Specification for Ferritic Malleable Iron Castings.
 - .3 ASTM A500-13 Standard Specification for Cold-Formed Welded and Seamless Carbon Steel Structural Tubing in Rounds and Shapes.
 - .4 ASTM B 221M-13, Standard Specification for Aluminum and Aluminum-Alloy Extruded Bars, Rods, Wire, Profiles, and Tubes (Metric).
 - .5 ASTM B429//B241M-10e1, Standard Specification for Aluminum-Alloy Extruded Structural Pipe and Tube.
 - .6 ASTM E935-13e1, Standard Test Methods for Performance of Permanent Metal Railing Systems and Rails for Buildings.
- .3 Conseil national de recherches Canada (CNRC)
 - .1 National Building Code of Canada 2015 (NBC).

1.2 DOCUMENTS/ ÉCHANTILLONS A SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION

- .1 Soumettre les documents/échantillons requis conformément au suivant:
- .2 Fiches techniques :
 - .1 Soumettre les instructions du fabricant, la documentation sur les produits imprimés et les fiches techniques pour garde-corps et inclure les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, la finition et les limites.
 - .2 Soumettre les instructions d'installation du fabricant avec des annotations spécifiques au projet en fonction des conditions du projet.
- .3 Dessins d'atelier :
 - .1 Les dessins d'atelier doivent indiquer les profils, les dimensions et les connexions des composants, les ancrages, le type et les dimensions des attaches, ainsi que les accessoires.
 - .2 Indiquer l'installation des garde-corps, y compris, mais sans s'y limiter, les plans, les élévations, les sections, les détails des composants, les

détails d'ancrages et les dégagements des assemblages adjacents.
Indiquer les dimensions critiques prise au chantier et les conflits.

- .3 Indiquer les conditions d'installation aux obstructions ou à la jonction avec la construction adjacente, si nécessaire, pour assurer la continuité de la protection.
- .4 Liste des pièces :
 - .1 Soumettre une liste des pièces incluant le nom du fabricant, numéros et nom des pièces, ainsi que les quantités requises pour l'installation.
- .5 Certification :
 - .1 Soumettre la certification que le système garde-corps modulaire a été testé conformément à la norme ASTM E935, qu'il est conforme aux exigences de ANSI/ASSE A1264.1 et aux exigences en matière de sécurité au travail des autorités compétentes.
- .6 Le système garde-corps doit être le produit standard d'un fabricant qui se consacre régulièrement à la conception et la fabrication de ces produits. Le système doit comprendre des composants qui ont été utilisés pendant au moins 2 ans avant la date d'émission.

1.3 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Livrer, entreposer et manipuler les matériaux conformément à la section aux instructions écrites du fabricant.
- .2 Exigences de livraison et d'acceptation :
 - .1 Livrer les produits sur le chantier dans leur emballage d'origine, étiquetés avec le nom et l'adresse du fabricant et la liste des contenus pour chaque paquet.
 - .2 Inspecter les produits pour tout dommage ou déformation. Retirer les produits endommagés du site et les remplacer par des produits non-endommagés.
 - .3 Vérifier la liste du contenu du paquet par rapport à la liste de pièces soumise pour s'assurer que tous les composants nécessaires à une installation complète ont été livrés.
- .3 Exigences d'entreposage et de manutention :
 - .1 Entreposer les matériaux et les matériels dans un endroit propre, sec et bien aéré, conformément aux recommandations du fabricant.
 - .2 Conserver et protéger les composants du garde-corps de tout dommage. Protéger les protéger le matériel contre les marques, les rayures et les éraflures.
 - .3 Remplacer les matériaux défectueux ou endommagés par des matériaux neufs.

PARTIE 2 Produits

2.1 CRITÈRES DE CONCEPTION

- .1 L'assemblage et l'ancrage du garde-corps doivent être conformes à la norme ANSI ASSE A1264.1, aux exigences du Code National du Bâtiment (CNB) 2015 et aux exigences en matière de sécurité au travail des autorités compétentes.
- .1 En cas d'exigences contradictoires, l'exigence la plus stricte s'applique.

2.2 CRITÈRE DE DESIGN

- .1 L'assemblage des garde-corps et des points d'ancrages installés se conformeront à la norme « ANSI/ASSE A1264.1, structural requirements of NBCC 2015 » et aux normes de santé et sécurité au travail applicable de la juridiction ayant autorité.
- .1 En cas de critères divergents, le critère le plus restrictif sera appliqué.

2.3 SYSTÈME DE GARDE-CORPS MODULAIRE

- .1 Lisses: tubes en composants d'aluminium fabriqués à partir d'aluminium structurel profilé et extrudé de haute qualité, avec revêtement d'apprêt à base de poudre, de 42 mm de diamètre, ou équivalent approuvé.
- .2 Poteaux: tubes en composants d'aluminium fabriqués à partir d'aluminium structurel profilé et extrudé de haute qualité, avec revêtement d'apprêt à base de poudre, de 42 mm de diamètre, profilé vertical ou courbé tel qu'indiqué, ou équivalent approuvé.
- .3 Raccords: coudes, profilés T, brides murales, pièces moulées en fonte malléable selon A47 avec vis auto-verrouillantes en acier inoxydable ou en composants d'aluminium fabriqués à partir d'aluminium de haute qualité, avec revêtement d'apprêt à base de poudre, ou équivalent approuvé.
- .4 Ancrage non pénétrant pour le toit ou installation autoportant: plaque de montage à base pondérée avec un tampon élastique antidérapant non abrasif, récepteurs intégrés pour sécuriser et attacher les poteaux et un tapis de protection en caoutchouc de 19 mm d'épaisseur sur la face intérieure du composant, ou équivalent approuvé.
- .5 Tapis de protection en caoutchouc: grade HD, 625 mm x 625 mm x 19 mm d'épaisseur, caoutchouc recyclé mastiqué avec renfort et une surface alvéolée résistante aux rayons U.V.
- .6 Attaches exposées: vis ou boulons à tête fraisée, posés d'affleurement; conformes à la conception du garde-corps. Toute fixations doivent être en acier inoxydable 304 ou 305.
- .7 Raccords: moulages en fonte malléable conforme à A47, cols avec vis de blocage en acier inoxydable.

- .8 Galvanisation: conforme à la norme ASTM A153, donnant une couche galvanisée d'au moins 600 g/sq m.
- .1 Apprêt pour retouche sur les surfaces galvanisées: SPCC 20 de type I, riche en zinc inorganique.
- .9 Finition préalable en atelier: revêtement à base de poudre époxy.
- .1 Couleur : sélectionnée par le Représentant du Ministère.

2.4 SYSTÈME DE PLATE-FORME MODULAIRE

- .1 Consulter les dessins pour le concept proposé.
- .2 Concevoir les charges pour deux personnes sur la plate-forme, simultanément.
- .3 Matériaux: Tous les composants et accessoires en aluminium fabriqués à partir d'aluminium structurel profilé et extrudé de haute qualité, avec revêtement d'apprêt à base de poudre, ou équivalent approuvé.
- .4 Giron :
 - .1 Largeur: 1220 mm.
 - .2 Profondeur: 250 mm.
 - .3 Angle d'inclinaison: 45°.
- .5 Limon :
 - .1 Largeur: 600 mm (pour refléter la norme).
 - .2 Profondeur: 100 mm.
 - .3 Angle d'inclinaison: 65°.
- .6 Plate-forme :
 - .1 Largeur et hauteur: tel qu'indiqué sur les dessins.
 - .2 Grille : maille d'aluminium de 13/22 mm, ou équivalent approuvé.
 - .3 Plaque de protection: canal extrudé de 125 mm.
- .7 Garde-corps :
 - .1 Hauteur : 1080 mm minimum au-dessus de la plate-forme.
 - .2 Rail intermédiaire : 450 mm sous le garde-corps.
 - .3 Espacement entre les poteaux : 2 m maximum.
 - .4 Tube : A-787, profilé en aluminium de calibre 11, 42 mm (1.66 po), ou équivalent approuvé.
- .8 Fixations : Au mur de béton existant : selon les recommandations du fabricant.
- .9 Tube pour rails : fini galvanisé G90, selon la norme A-787.
- .10 Matelas de protection : 13 mm d'épaisseur minimale en caoutchouc.

- .11 Bases d'ancrage :
 - .1 Base d'ancrage non-pénétrante de support pour la structure.
 - .2 16 mm (5/8") d'épaisseur, apprêt à base de poudre, à connexion verticale.
- .12 Fixations : acier inoxydable 304.
- .13 Séparation de nitrile : entre les attaches et les marches d'aluminium.

PARTIE 3 Exécution

3.1 EXAMEN

- .1 Vérification des conditions: avant de procéder à l'installation des garde-corps, s'assurer que l'état des surfaces/supports préalablement mis en œuvre aux termes d'autres sections ou contrats est acceptable et permet de réaliser les travaux conformément aux instructions écrites du fabricant.
 - .1 Inspecter visuellement le substrat en présence du Représentant du Ministère.
 - .2 Informer le Représentant du Ministère de toute condition inacceptable immédiatement après la découverte de celle-ci.
 - .3 Procéder à l'installation uniquement après que les conditions inacceptables aient été corrigés et après réception de l'approbation écrite à procéder par le Représentant du Ministère.

3.2 INSTALLATION

- .1 Assembler et installer le système de garde-corps modulaire conformément aux instructions du fabricant, les dessins d'atelier approuvés et selon les besoins pour assurer la continuité de la protection.
- .2 Installer les éléments de manière qu'ils soient d'aplomb et de niveau, avec un alignement adéquat par rapport aux ensembles adjacents.
- .3 S'assurer que les garde-corps s'étendent au-delà des poteaux, au besoin, pour ne pas laisser plus de 100 mm d'espace entre les murs adjacents.
- .4 Aux garde-corps non-pénétrant ou autoportant, placer les poteaux dans des plaques de base pondérées et sécurisées.
- .5 Dissimuler les vis et les boulons autant que possible.
- .6 Assembler à l'aide des raccords, chevilles, manchons et vis de fixation, pour produire une installation sûre et résistante aux vibrations.

3.3 NETTOYAGE

- .1 Nettoyage en cours de travaux :
 - .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Nettoyage final : après l'achèvement, évacuer du chantier les matériaux en surplus, les ordures, les outils et l'équipement.

3.4 PROTECTION

- .1 Protéger les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction.
- .2 Réparer les dommages aux matériaux et aux matériels adjacents causés par l'installation du garde-corps.

FIN DE LA SECTION

DÉSSINS RÉVISÉ

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA

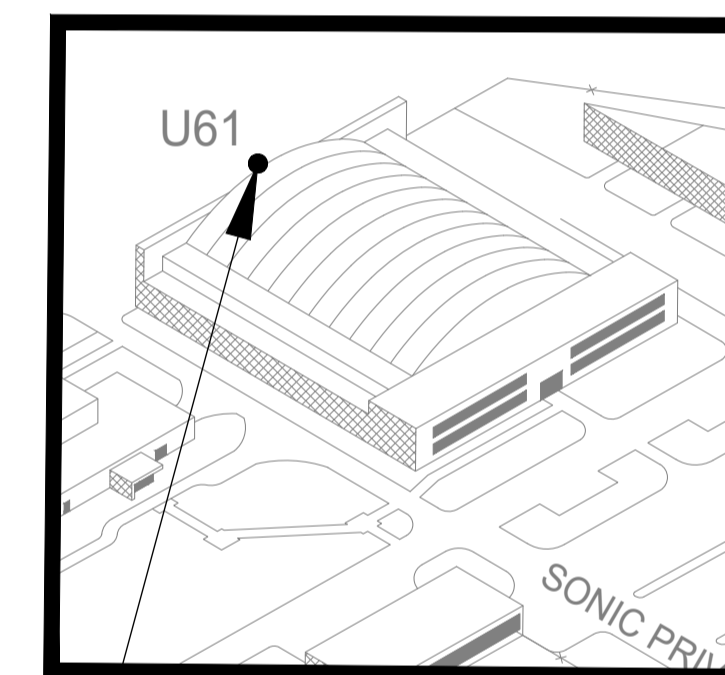
Campus Uplands, Ottawa, Ontario, Canada

PRÉPARÉ PAR : DST CONSULTING ENGINEERS, A DIVISION OF ENGLOBE CORP..
MANAGEMENT, ENGINEERING SERVICES
203-2150, PROM. THURSTON,
OTTAWA, ONTARIO, CANADA K1G 5T9

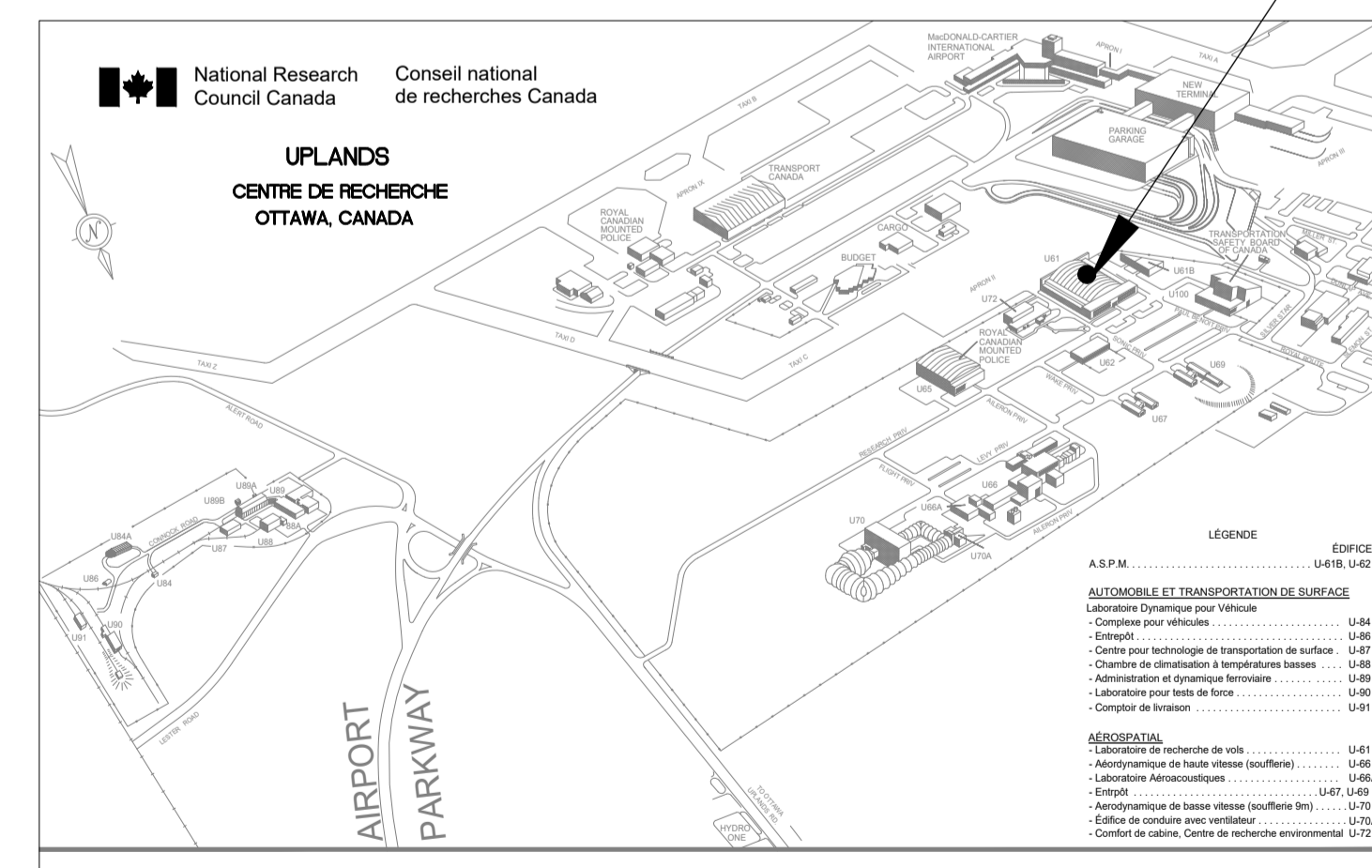
PROJET : PROJET NO. = 5698
ÉDIFICE U-61 (CAMPUS UPLANDS)
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU
REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE

LISTE DES DESSINS :

STRUCTURAL	N/A	
ARCHITECTURAL	5698-A00	PAGE TITRE : - PLAN CLÉ, EMPLACEMENT CAMPUS UPLANDS
	5698-A01	ASSEMBLAGES TYPIQUES ET NOTES DU PROJET : - TYPICAL WALL ASSEMBLIES: W1A, W1B, W1C, W2 - TYPICAL ROOF ASSEMBLY R1
	5698-A02	PLAN DU TOIT : - PLAN DU TOIT
	5698-A03	ÉLEVATION SUD : - ÉLEVATION SUD - PHOTOS DE L'ÉLEVATION SUD
	5698-A04	ÉLEVATION NORD DU MUR SUD : - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD - PHOTOS DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD
	5698-A05	TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLEVATION SUD : - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE CONTAMINÉS - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - ISOLANT CYCLÉ CONTAMINÉ - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT CONTAMINÉS
	5698-A06	TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD : - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE CONTAMINÉS - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ISOLANT CYCLÉ CONTAMINÉ - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT CONTAMINÉS
	5698-A07	ÉLEVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE ET ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE : - ÉLEVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE - ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE
	5698-A08	ÉLEVATION SUD PARTIELLE, COUPES ET PHOTOS : - ÉLEVATION SUD PARTIELLE - COUPE 'A' - COUPE 'B' - COUPE 'C' - PHOTOS INTÉRIEURES DU HANGAR
	5698-A09	DÉTAILS : - PARAPET ARRIÈRE À LA PORTE VERTICALE - PARAPET À LA PORTE VERTICALE - PARAPET AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE - TÊTE DE LA PORTE VERTICALE
	5698-A10	DÉTAILS : - TRANSITION DU REVÊTEMENT ARRIÈRE AU MUR DE BÉTON - SEUIL DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE - PARAPET AU MUR ARRIÈRE ET AU TOIT DE MÉTAL - TERMINAISON MURALE ARRIÈRE AU TOIT EN DÔME - JAMBAGE DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE
	5698-A11	DÉTAILS : - TRANSITION DU TOIT DE MÉTAL AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE - TRANSITION LATÉRALE DE LA TOITURE AU NOUVEAU REVÊTEMENT - AVANT-TOIT DE MÉTAL - COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT ET JAMBAGE DE LA PORTE VERTICALE - COIN INTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT - COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT
	5698-A12	DÉTAILS : - TÊTE DE LA PERSIENNE - JAMBAGE DE LA PERSIENNE - SEUIL DE LA PERSIENNE - TERMINAISON LATÉRALE DU TOIT AU MUR DE BÉTON - GARDE-CORPS
5698-A13	PLAN ET ÉLEVATION DE LA PLATEFORME SUSPENDUE : - PLAN TYPIQUE DE LA PLATEFORME SUSPENDU - ÉLEVATION TYPIQUE DE LA PLATEFORME SUSPENDU	
DEVIS :	VOIR LE CARTABLE SÉPARÉ	



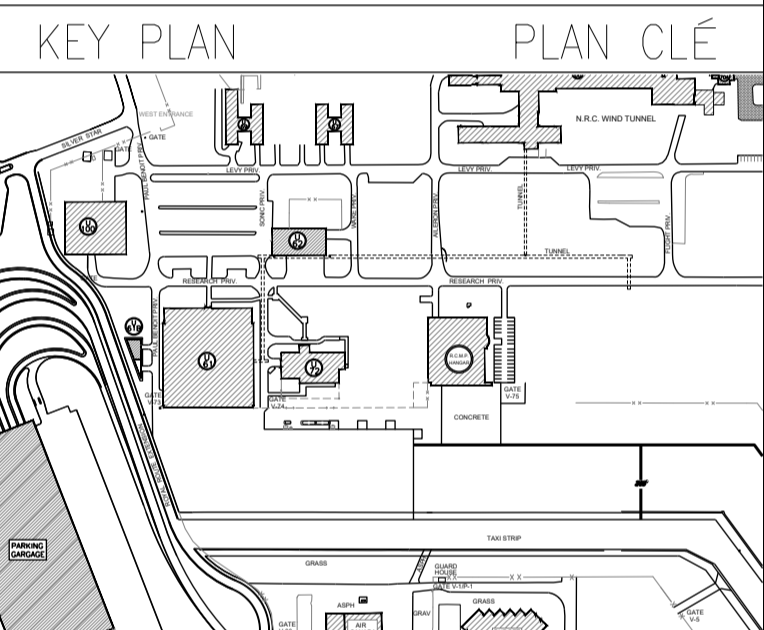
ÉDIFICE U-61
(ENTRÉ DU TARMAC)



1 PLAN CLÉ, EMPLACEMENT CAMPUS UPLANDS
A00 ÉCHELLE = N.T.S.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



No.	Date	Revision	By:
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.
No.	Date	Revision	By: / Parr.
Date Printed DD MM YYYY		Date imprimée	

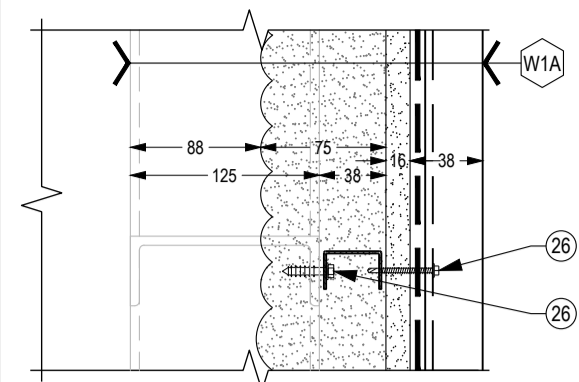
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

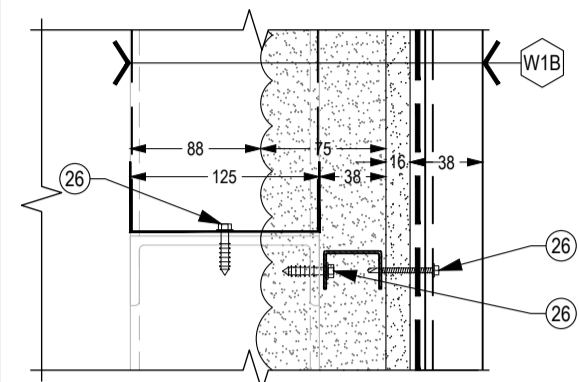
project project
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE
ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing dessin
PAGE TITRE

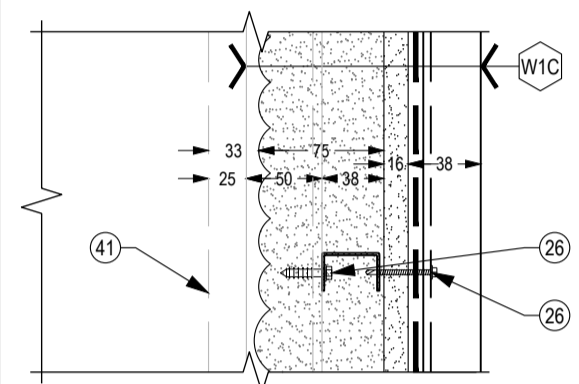
designed	G.C.	conçu	date	19-02-2020	date
drawn	G.C.	dessiné	scale	SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked	R.S.	vérifié	sheet	1 of/de 14	feuille
approved	J.L. / J.C.W.	approuvé	W.D.no.	A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no.	5698-A00	dessin no.			
ACAD file:	fichier CDAO:				



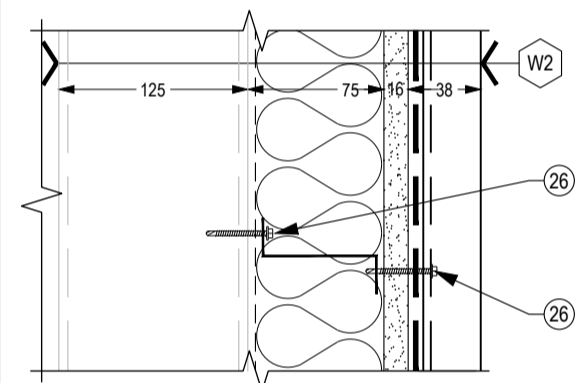
W1A ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W1A
A01 1:5 VUE EN COUPE



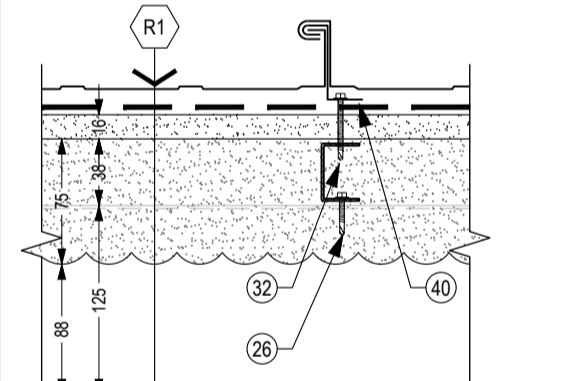
W1B ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W1B
A01 1:5 VUE EN COUPE



W1C ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W1C
A01 1:5 VUE EN COUPE



W2 ASSEMBLAGE TYPIQUE DU MUR W2
A01 1:5 VUE EN COUPE



R1 ASSEMBLAGE TYPIQUE DU TOIT R1
A01 1:5 VUE EN COUPE

- AIRE SÉCURISÉE DE LA PISTE. SE RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES. COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DU CNRC ET L'AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE.
- AIRE DE MOBILISATION POSSIBLE. SE RÉFÉRER À LA SECTION DE LÉCHAFAUDAUTE DANS LE DEVIS.
- NOUVELLE PLATEFORME.
- HORS CONTRAT.
- ENLEVER ET DISPOSER DU SYSTÈME DE TOITURE CONTAMINÉ INCLUANT LES SOLINS, LES SCELLANTS, L'ISOLANT ET LES ACCESSOIRES.
- ENLEVER ET DISPOSER DU SYSTÈME DE REVÊTEMENT MURAL CONTAMINÉ INCLUANT LES SOLINS, LES SCELLANTS, L'ISOLANT ET LES ACCESSOIRES.
- ENLEVER ET DISPOSER DES SOLINS MÉTALLIQUES ET DES MEMBRANES IMPERMÉABILISANTE POUR EXPOSER LA POUTRE DE BÉTON.
- ENLEVER ET RÉINSTALLER LA PERSIENNE.
- ENLEVER ET DISPOSER DU REVÊTEMENT MURAL CONTAMINÉ ET DES SOLINS DES DEUX CÔTÉS DE LA PORTE VERTICALE.
- MUR DE BÉTON EXISTANT POUR OUVERTURE DE LA PORTE DU HANGAR.
- PORTE VERTICALE EXISTANTE.
- PORTE DU HANGAR EXISTANTE.
- MÉCANISME DE DÉGLAÇAGE EXISTANT.
- SYSTÈME DE TOITURE EXISTANT.
- ÉTENDU DE LA ZONE DE TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE TYPE 3 POUR LE NETTOYAGE DU MÉCANISME D'OUVERTURE DE LA PORTE DU HANGAR. INCLURE LES RAILS CONTENUS DANS LES POCHEs DE BÉTON ADJACENTES, À PARTIR DES LIGNES D'AXE 1 À 3 ET DES LIGNES D'AXE 7 À 9.
- ÉTENDU DE LA ZONE INTÉRIEURE AVEC L'ISOLANT GICLÉ À DÉCONTAMINER.
- ÉTENDU DE LA ZONE DU REVÊTEMENT ET DES PANEUX DE TOITURE À DÉCONTAMINER.
- DÉCONTAMINER LA SURFACE DU BÉTON POUR LE TRAIT-DE-SCIE POUR POUVOIR TERMINER LES SOLINS DE LA TOITURE.
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W1A):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ PROFILÉS EN C HORIZONTAUX STRUCTURAUX
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANT
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W1B):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ 1220 mm C/C MAX.
 - MONTANTS MÉTALLIQUES VERTICAUX DE 125 mm @ 610 mm C/C AVEC LISSE SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
- PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANTS
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W1C):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - MONTANTS MÉTALLIQUES DE 38 mm ESPACÉS @ 1220 mm C/C MAX.
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANTS
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE MUR TYPIQUE (W2):
 - REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm
 - PARE-AIR/PARE-VAPEUR
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - PROFILÉ EN Z DE 75 mm ESPACÉ @ 1220 mm C/C MAX.
 - ISOLANT DE LAINE MINÉRALE DE 75 mm
 - PARE-VAPEUR
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANTS
- FOURNIR ET INSTALLER L'ASSEMBLAGE DE TOITURE TYPIQUE (R1):
 - PANEAU DE TOITURE MÉTALLIQUE AUTOPORTANT
 - AIR-VAPOUR BARRIER
 - PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm
 - PROFILÉS EN C DE 38 mm
 - ISOLANT GICLÉ DE 75 mm
 - PROFILÉS STRUCTURAUX MÉTALLIQUES DE 125 mm EXISTANT
- FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TRANSITION AU PARAPET ET À LA TOITURE.
- FOURNIR ET INSTALLER UNE TRAPPE D'ACCÈS MURALE AVEC ACCESSOIRES IMPERMÉABILISANTS.
- ATTACHE DE TYPE 1.
- ATTACHE DE TYPE 2.
- ATTACHE DE TYPE 3.
- ATTACHE DE TYPE 4.
- ATTACHE DE TYPE 5.
- ATTACHE DE TYPE 6.
- ATTACHE DE TYPE 7.
- ATTACHE DE TYPE 8.
- ATTACHE DE TYPE 9.
- ATTACHE DE TYPE 10.
- REVÊTEMENT MÉTALLIQUE DE 38 mm.
- PANEAU DE TOITURE MÉTALLIQUE AUTOPORTANT.
- PROFILÉ EN C D'ACIER DE 38 mm.
- ISOLANT GICLÉ DE 75 mm.
- ATTACHES POUR PANEUX DE TOITURE.
- ESPACE DE JEU POUR LA PORTE DU HANGAR.
- SOLIN MÉTALLIQUE PRÉFINI.
- PROFILÉ EN Z D'ACIER DE 38 mm.
- BANDE DE 25 mm DE SCELLANT POUR INSTALLATION DES PANEUX DE TOITURE.

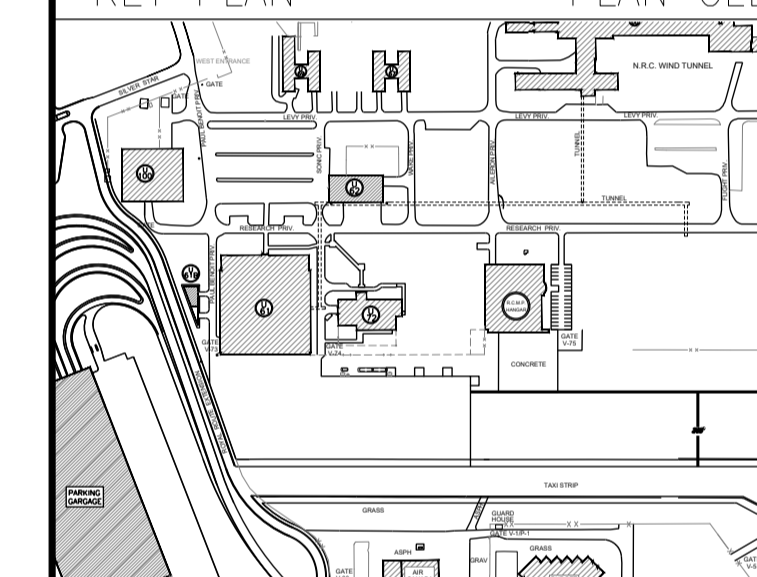
- BANDE DE DÉPART MÉTALLIQUE CONTINUE.
- ATTACHE MÉTALLIQUE.
- SCELLANT TYPE 'A'.
- SCELLANT TYPE 'B'.
- MEMBRANE DE TOITURE DE BITUME MODIFIÉ DE 2-PLIS EXISTANTE.
- POUTRE DE BÉTON EXISTANTE.
- PONTAGE DE BÉTON EXISTANT.
- SYSTÈME DE TOITURE EXISTANT.
- SOLIN DE MEMBRANE DE BASE.
- SOLIN DE MEMBRANE DE FINITION.
- BLOCAGE DE BOIS DE 38 mm X 89 mm.
- OSSATURE DE BOIS DE 38 mm X 89 mm @ 400 mm C/C.
- ISOLANT DE LAINE MINÉRALE DE 89 mm.
- CONTREPLAQUÉ DE 19 mm.
- MEMBRANE AUTOCOLLANTE.
- CALES AU BESOIN.
- ISOLANT DE LAINE MINÉRALE DE 38 mm.
- PROFILÉ EN C D'ACIER DE 75 mm.
- PROFILÉ EN Z D'ACIER DE 75 mm.
- PANEAU DE RECOUVREMENT DE 16 mm.
- STRUCTURE EXISTANTE.
- FIXER LA MEMBRANE ET LE SOLIN MÉTALLIQUE DANS UN NOUVEAU TRAIT-DE-SCIE.
- SOLIN MÉTALLIQUE DE COIN PRÉFABRIQUÉ.
- CONDUIT D'AIR EXISTANT.
- PROFILÉ EN J MÉTALLIQUE PRÉFABRIQUÉ.
- FOND DE CLOUAGE DE BOIS EXISTANT.
- PANNEAU DE RECOUVREMENT DE 6 mm.
- SCELLER LE PARE-VAPEUR DE 6 MIL. AU PARE-VAPEUR DE BITUME MODIFIÉ AVEC DE LA MEMBRANE LIQUIDE.
- EMPLACEMENT APPROXIMATIFS DES UNITÉS MÉCANIQUES, TAILLE ET ÉCHELLE APPROXIMATIVE.
- S'ASSURER QUE L'EMPLACEMENT DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE EST CENTRÉE ENTRE LES MONTANTS STRUCTURAUX VERTICAUX ET HORIZONTAUX DU MUR.
- MATELAS DE PROTECTION ET PIED D'ANCRAGE MASSIF.
- GUARDECORPS.
- PLATFORME.
- MARCHES.
- OUVERTURE POUR ACCÉDER À LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE.
- MATELAS DE CAOUTCHOUC DE 18 mm.
- PIED D'ANCRAGE MASSIF D'ACIER DE 600 mm X 600 mm X 16 mm.
- HSS DE 41 mm, D'ÉPAISSEUR DE 3 mm.
- RAIL INTERMÉDIAIRE.
- RAIL SUPÉRIEURE.
- GUARDECORPS SUSPENDU.
- ASSURER UNE ADHÉRENCE COMPLÈTE DE LA MEMBRANE À LA SURFACE EXISTANTE.
- POIGNÉE VERROUILLABLE POUR LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE.
- GRILLE D'ACIER.
- PLAQUE DE PROTECTION DE 100 mm.
- EMPLACEMENT DES ÉCHAFAUDAGES.
- EMPLACEMENT DES ÉCHAFAUDAGES - PHASE 1.
- EMPLACEMENT DES ÉCHAFAUDAGES - PHASE 2.
- ACCÈS POSSIBLE À PARTIR DES PORTES DANS LA CLÔTURE.
- AUCUN ACCÈS À TRAVERS LA CLÔTURE, IL N'Y A PAS DE PORTE DANS LA CLÔTURE.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



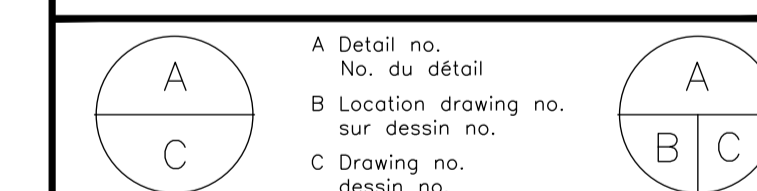
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Par:
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing dessin
ASSEMBLAGES TYPIQUES ET NOTES DU PROJET

designed conçu	G.C.	date	04-02-2020
----------------	------	------	------------

drawn dessiné	G.C.	scale échelle	SHOWN / INDIQUÉE
---------------	------	---------------	------------------

checked vérifié	R.S.	sheet of/de	2 of/ de 14
-----------------	------	-------------	-------------

approved approuvé	J.L. / J.C.W.	W.D.no. D.T.no.	A1-011227-20
-------------------	---------------	-----------------	--------------

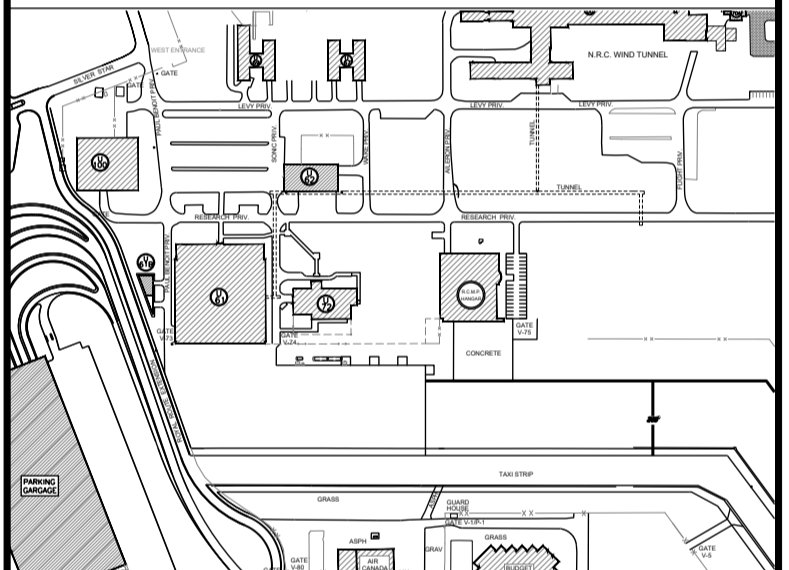
dwg.no. dessin no.	5698-A01
ACAD file: fichier CDAO:	

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.
No.	Date	Revision	By: Parr.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

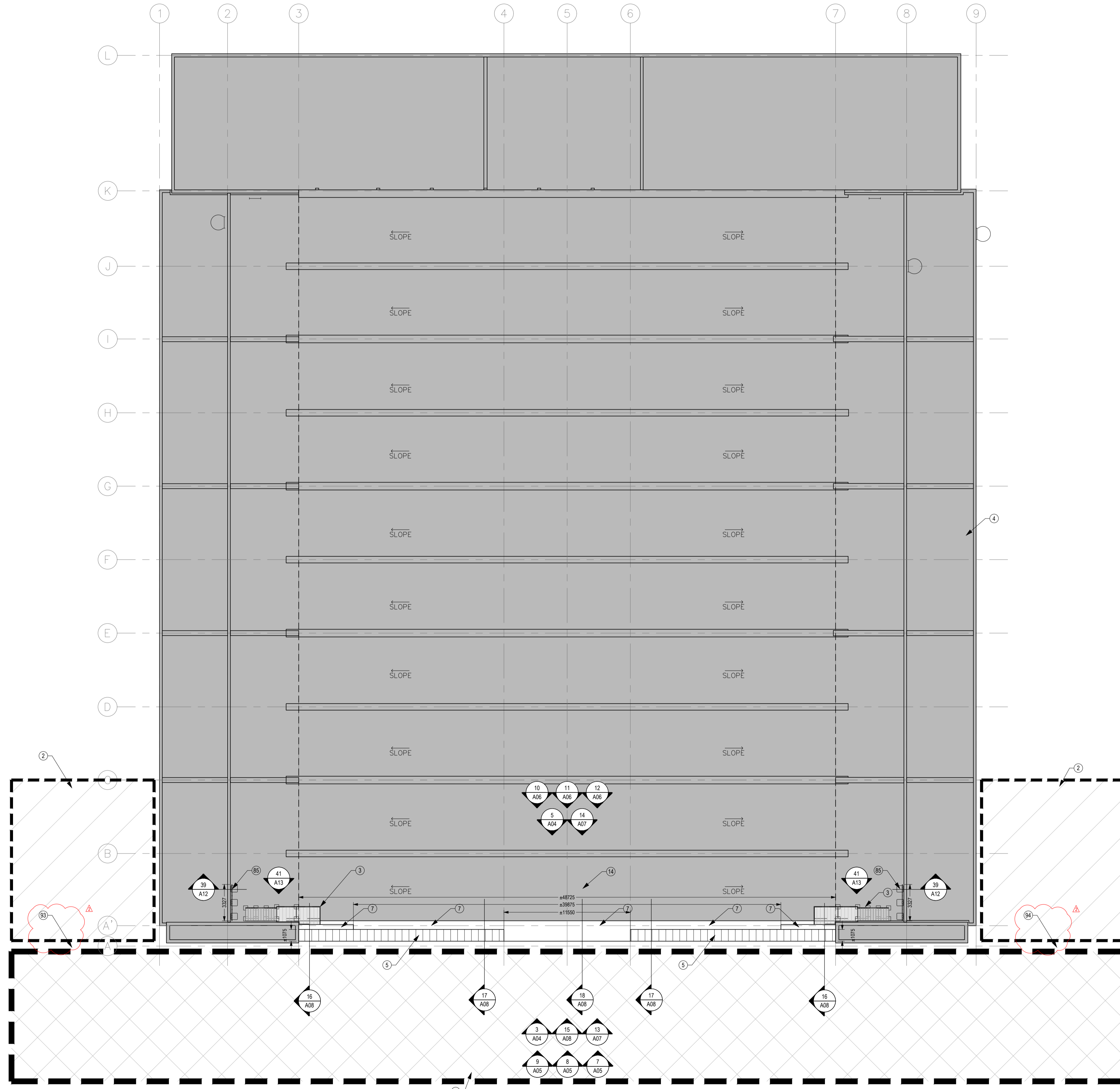
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing PLAN DU TOIT dessin

designed G.C.	conçu G.C.	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné G.C.	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié R.S.	sheet 3 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé J.L. / J.C.W.	W.D.no. A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no. 5698-A02	dessin no.		
ACAD file:	fichier CDAO:		



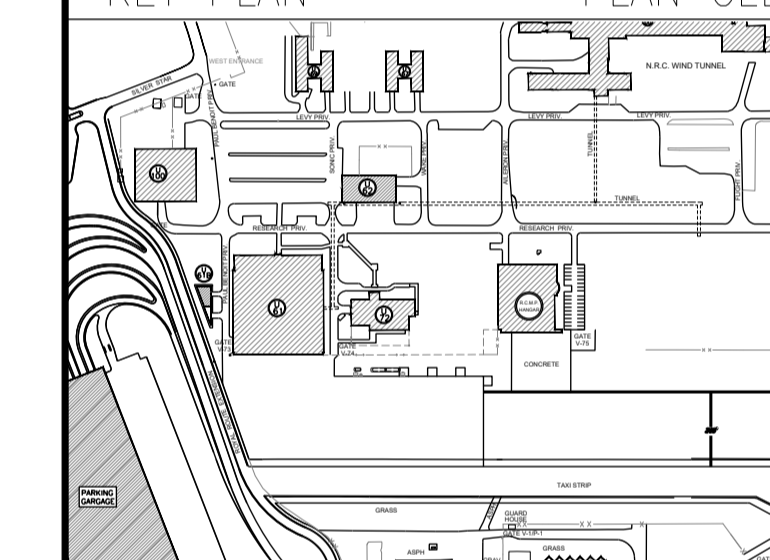
2 PLAN DU TOIT
A02 1:200

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



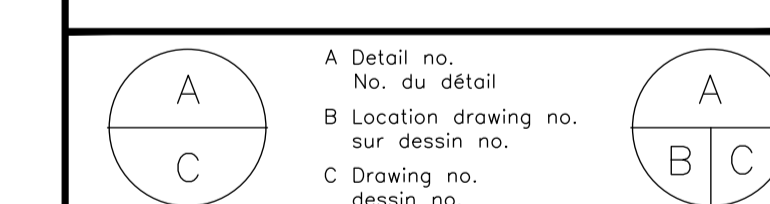
KEY PLAN / PLAN CLÉ



7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.
No.	Date	Revision	By: Parr.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

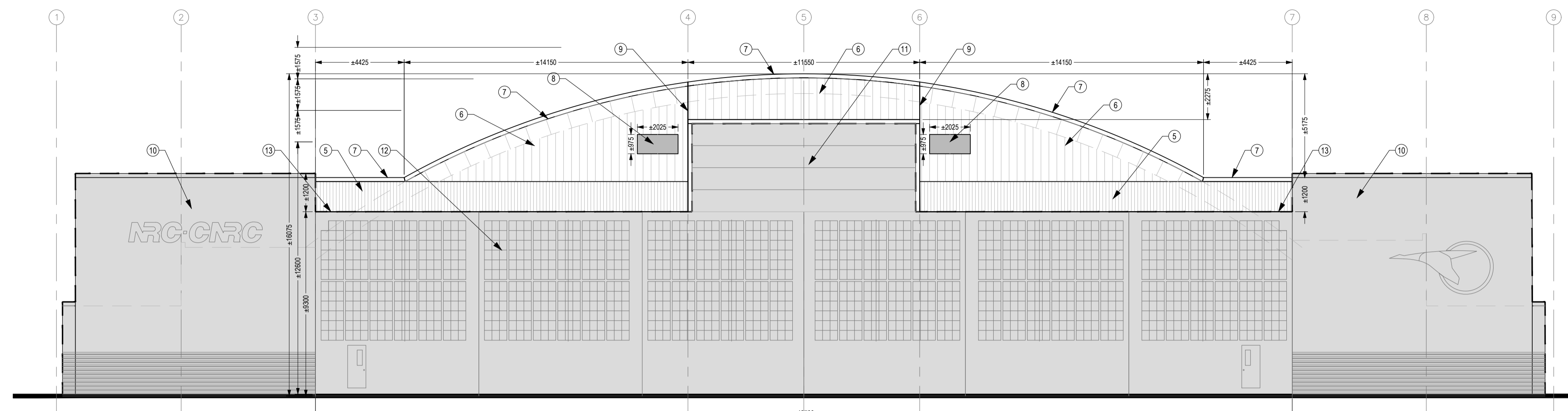
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing: ÉLÉVATION SUD

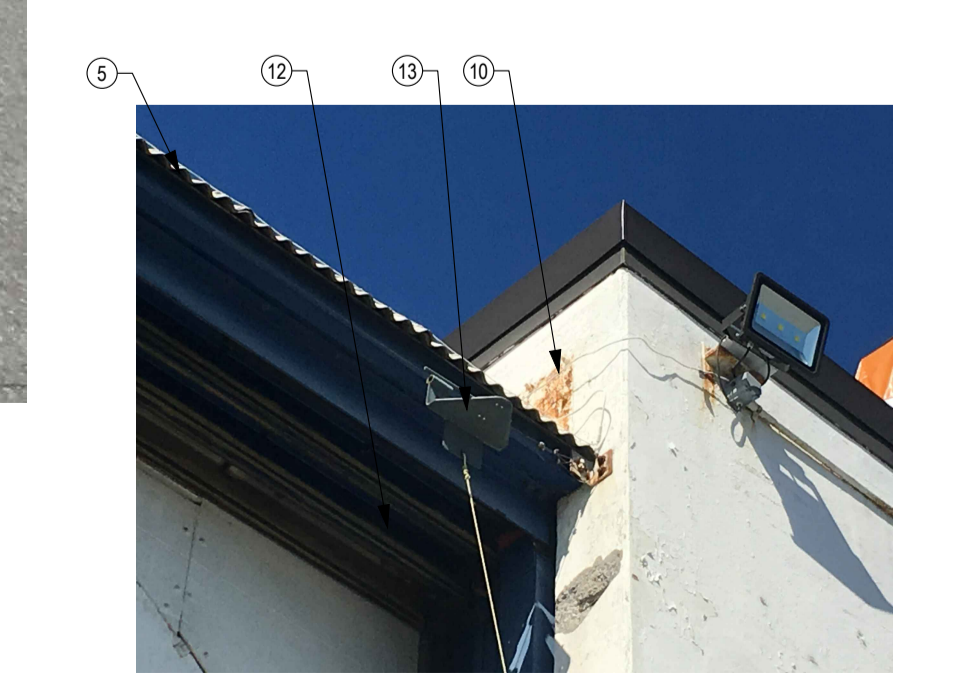
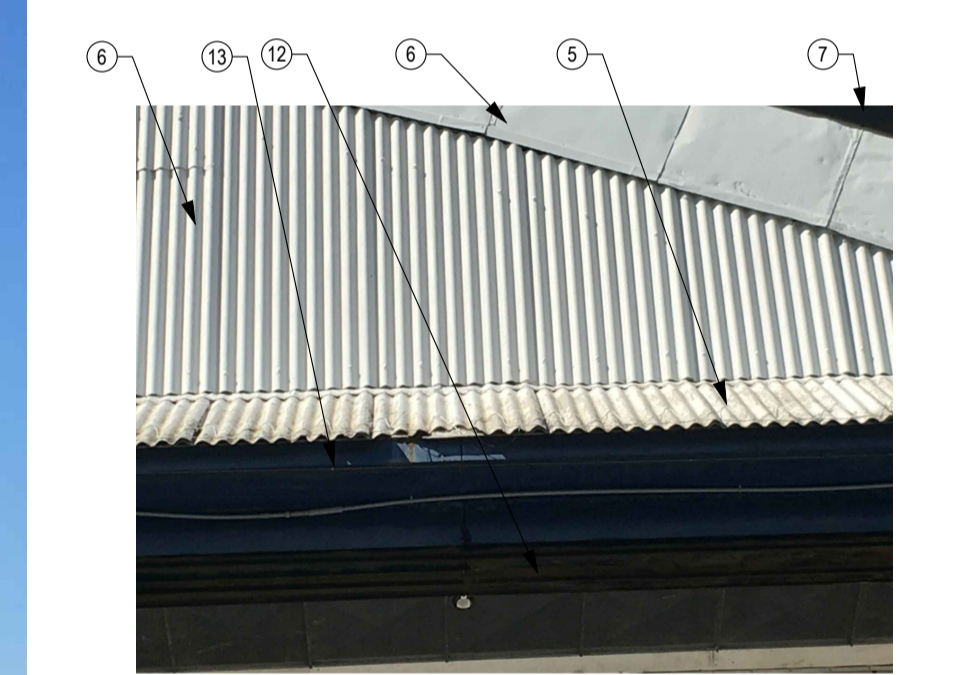
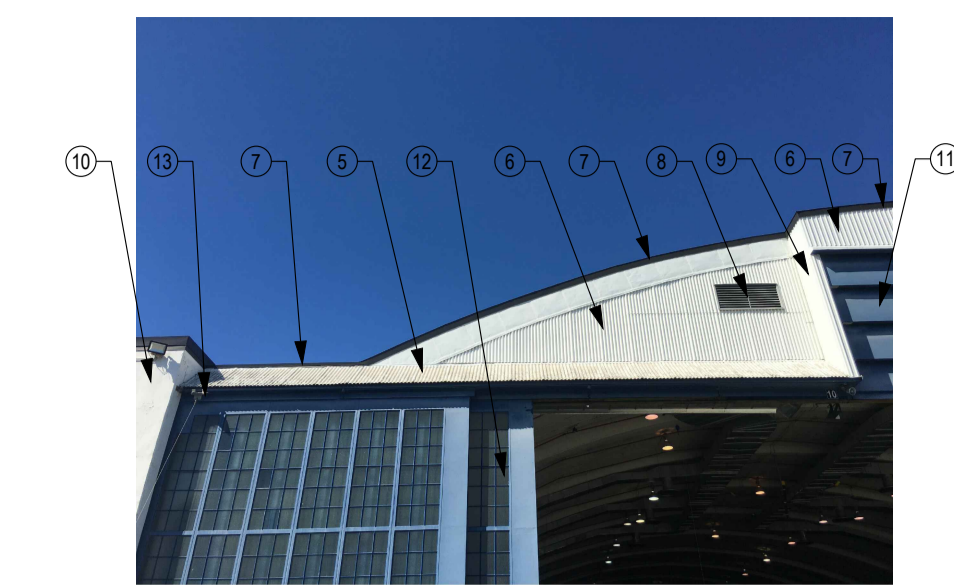
designed	G.C.	conçu	date	19-02-2020	date
drawn	G.C.	dessiné	scale	SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked	R.S.	vérifié	sheet	4 of/de 14	feuille
approved	J.L. / J.C.W.	approuvé	W.D.no.	A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no.	5698-A03				dessin no.
ACAD file:					fichier CDAO:



3 ÉLÉVATION SUD
A04 1:150 DÉMOLITION

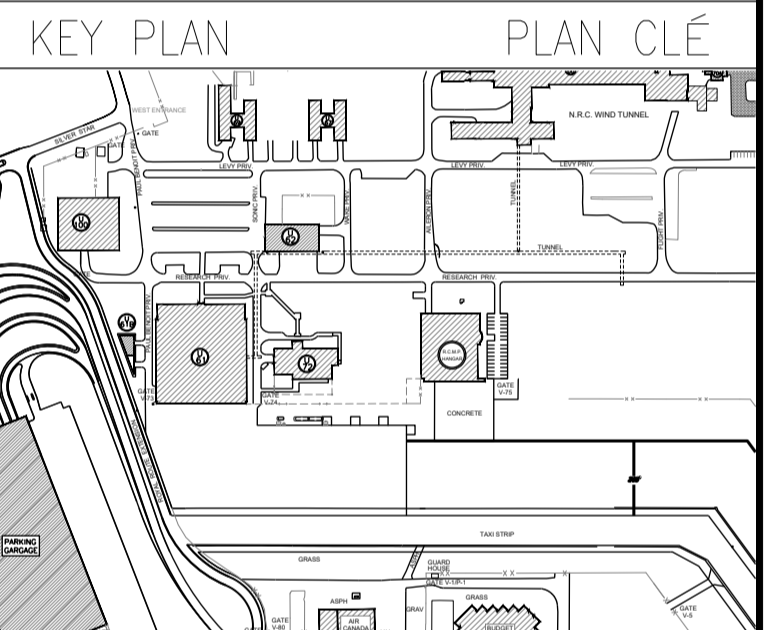


4 PHOTOS DE L'ÉLÉVATION SUD
A03 NTS



NOTES GÉNÉRALES

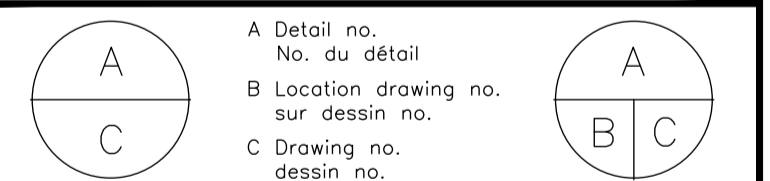
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRES DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

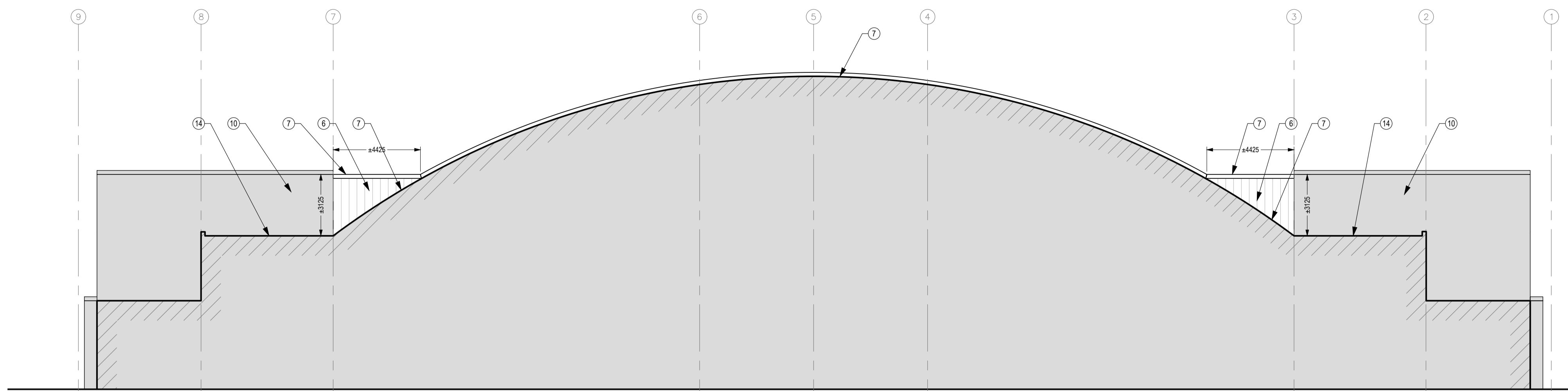


project / projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

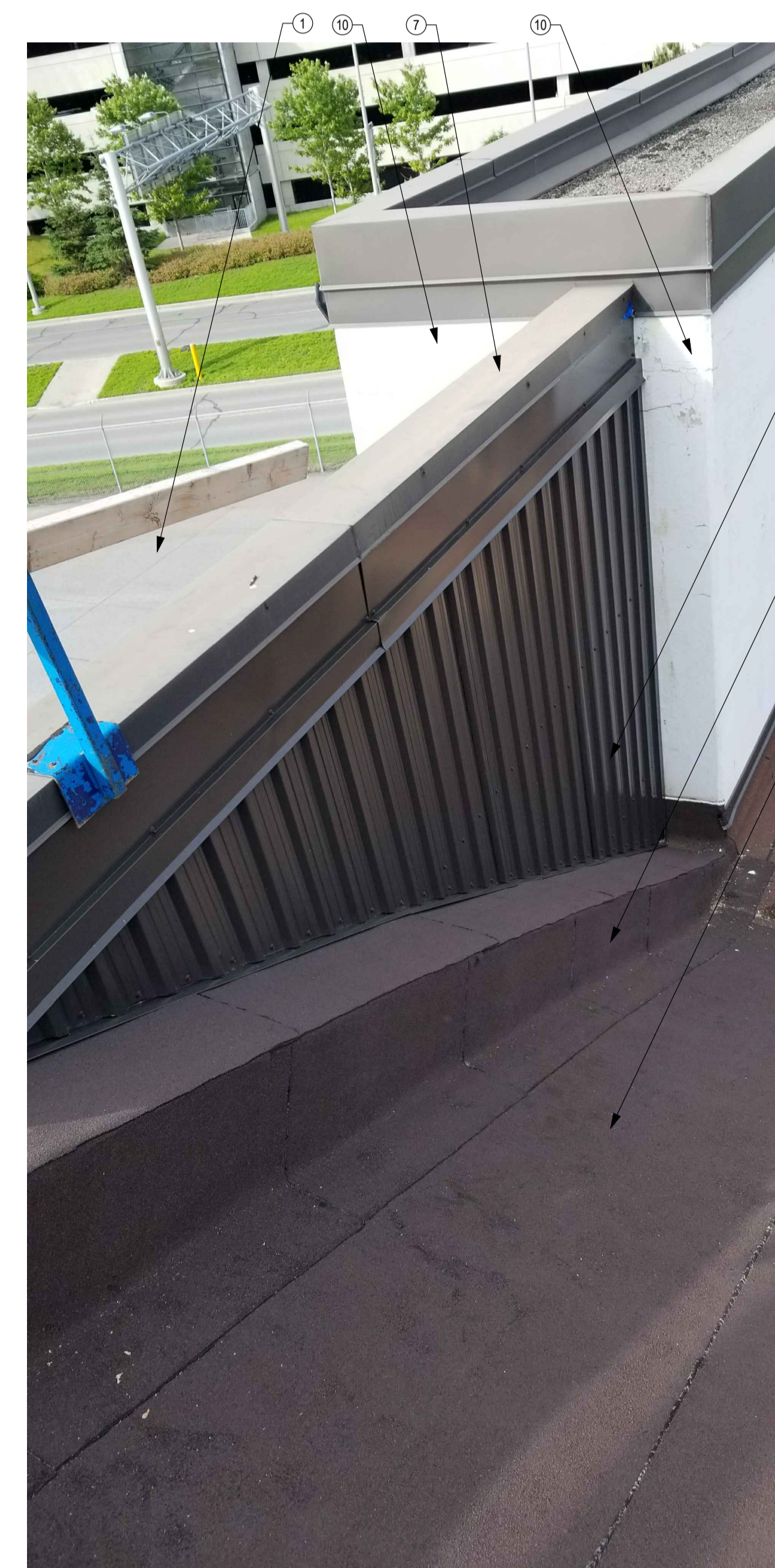
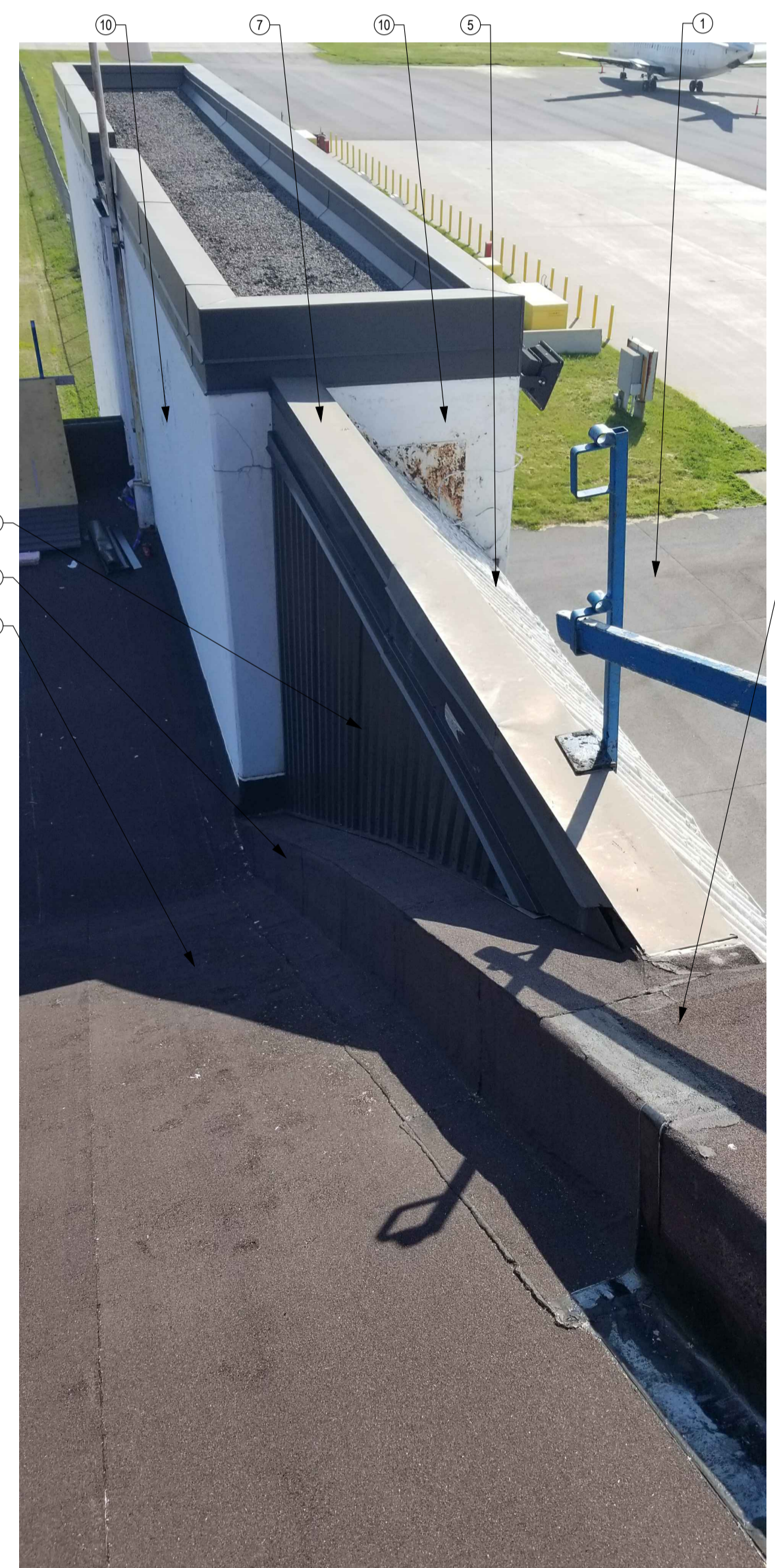
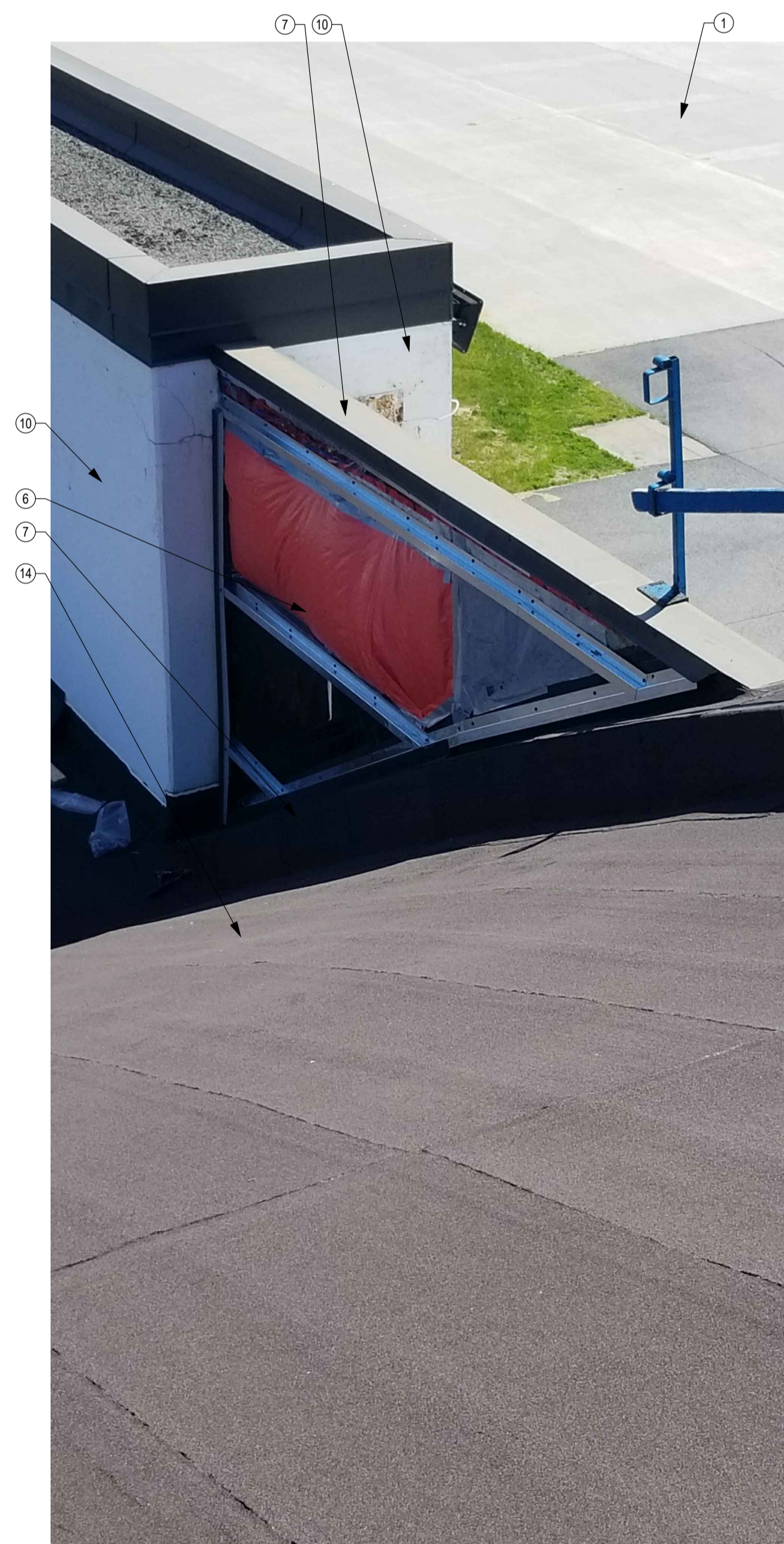
drawing / dessin
ÉLEVATION NORD DU MUR SUD

designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	5 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.D.no. / D.T.no.	A1-011227-20

dwg.no. / dessin no. **5698-A04**
 ACAD file: / fichier CDAO:



5 ÉLEVATION NORD DU MUR SUD
 A04 1:150 DÉMOLITION



6 PHOTOS DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD
 A04 NTS

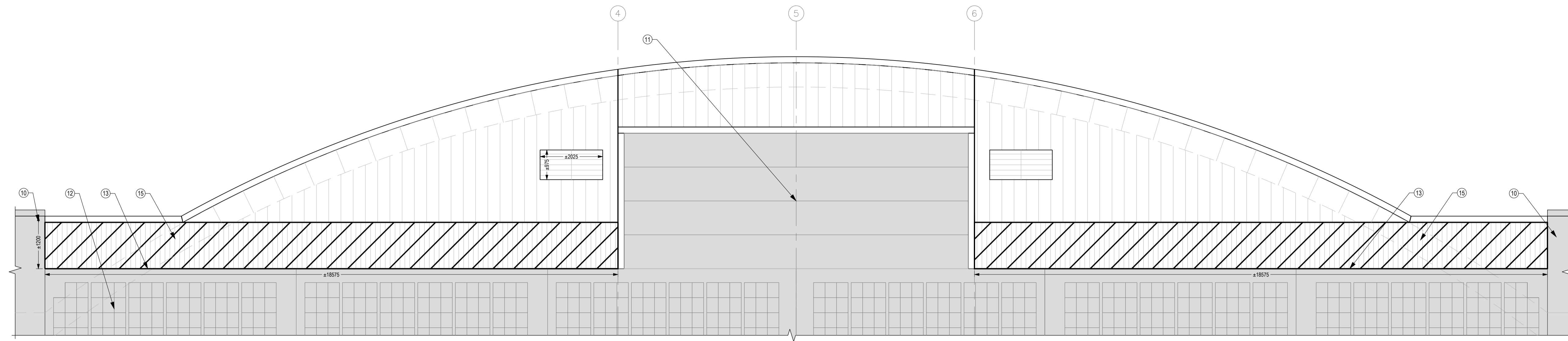
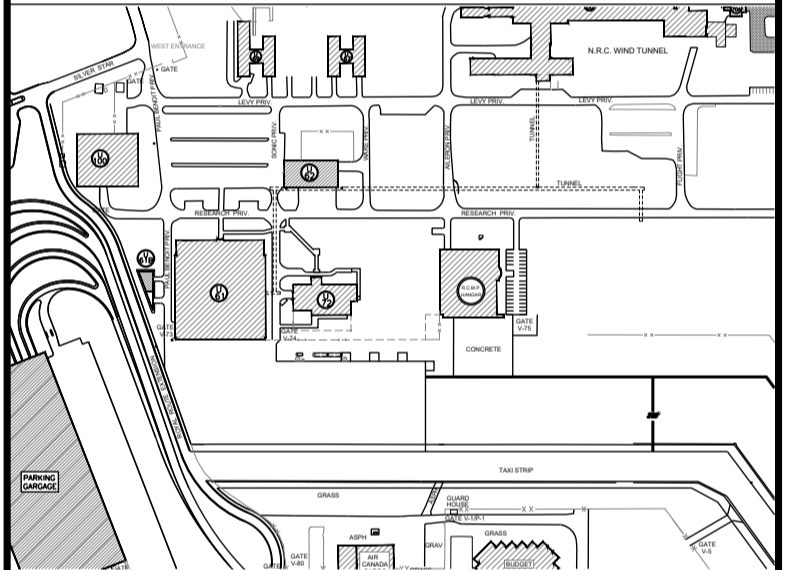
C

NOTES GÉNÉRALES

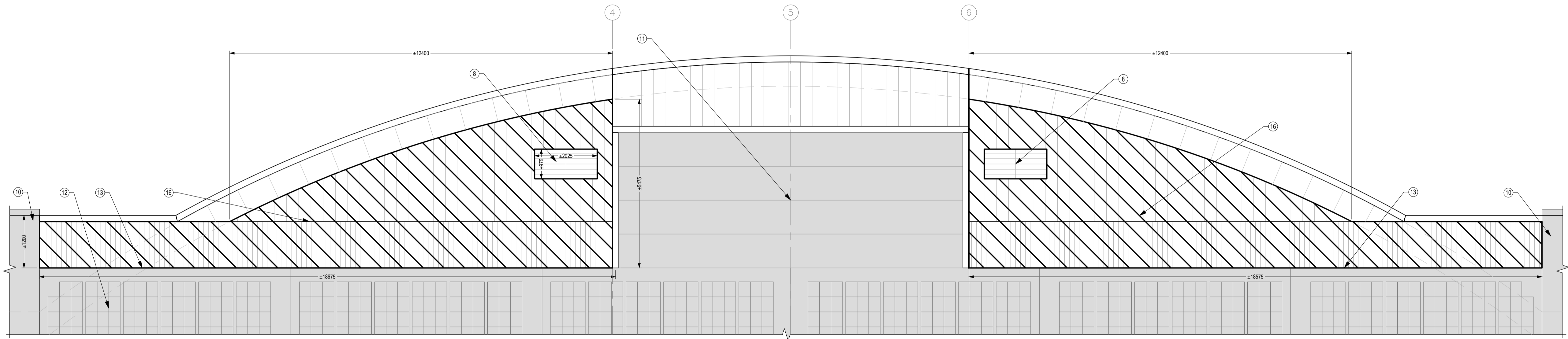
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



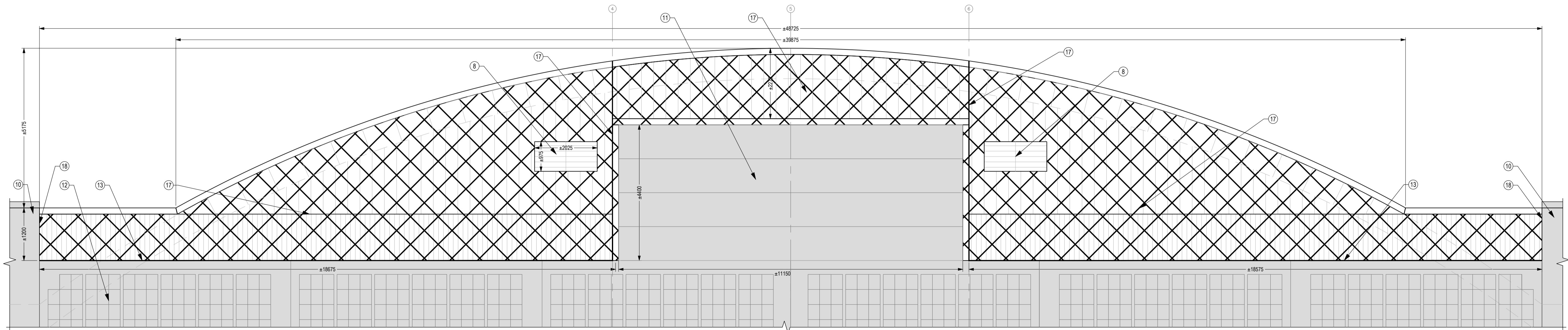
KEY PLAN PLAN CLÉ



7 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES CONTAMINÉS
 A05 1:75



8 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE - ISOLANT GICLÉ CONTAMINÉ
 A05 1:75



9 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT CONTAMINÉS
 A05 1:75

No.	Date	Revision	By: Parr.
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLÉVATION SUD

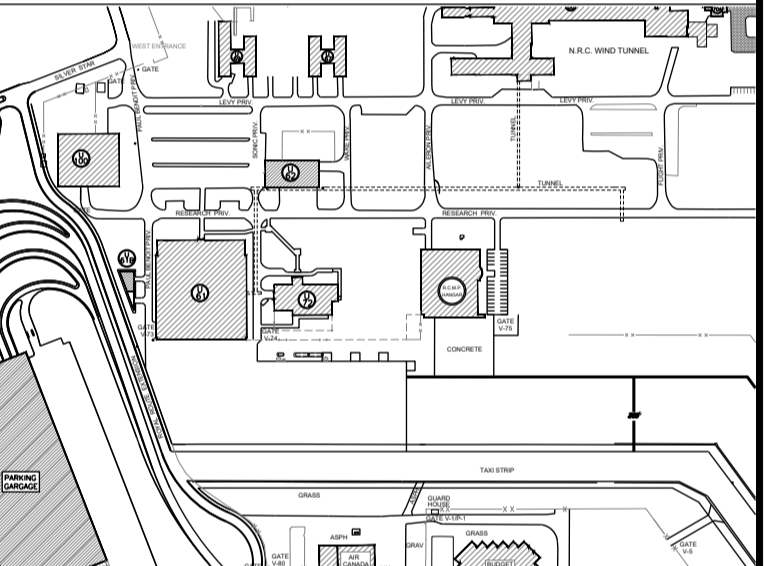
designed G.C.	conçu G.C.	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné G.C.	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié R.S.	sheet 6 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé J.L. / J.C.W.	W.D.no. A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no. 5698-A05			dessin no.
ACAD file:			fichier CDAO:

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRES DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Par:
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

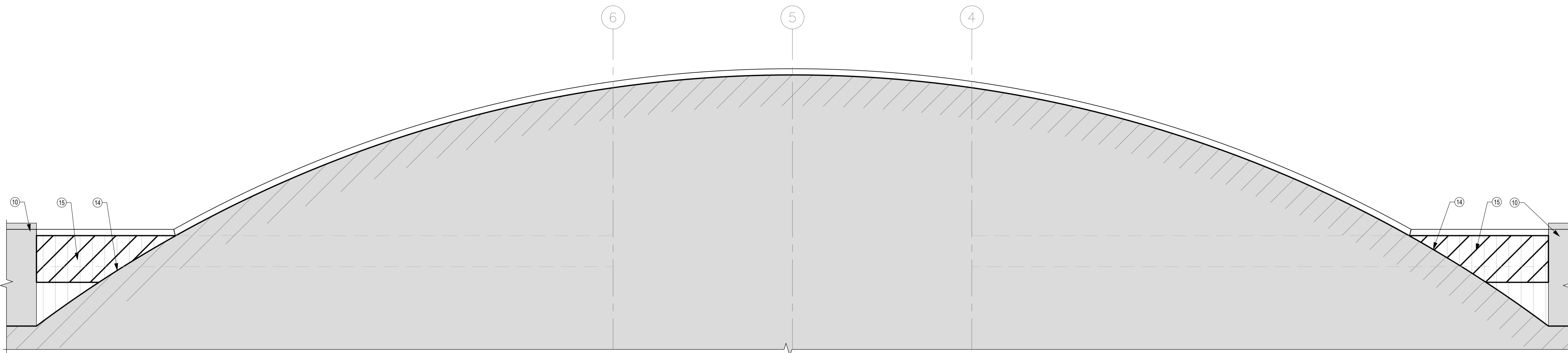
Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

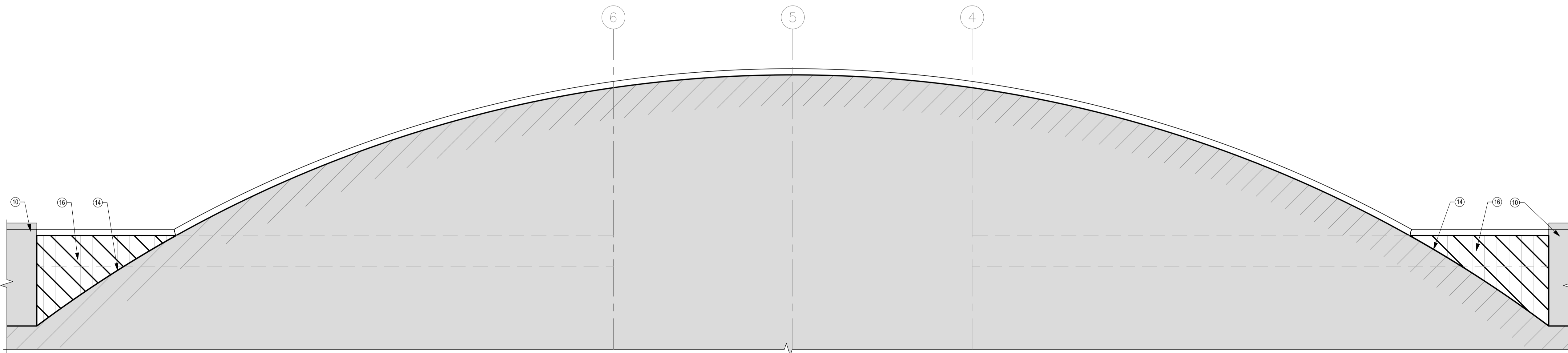
A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE L'ÉLEVATION NORD DU MUR SUD

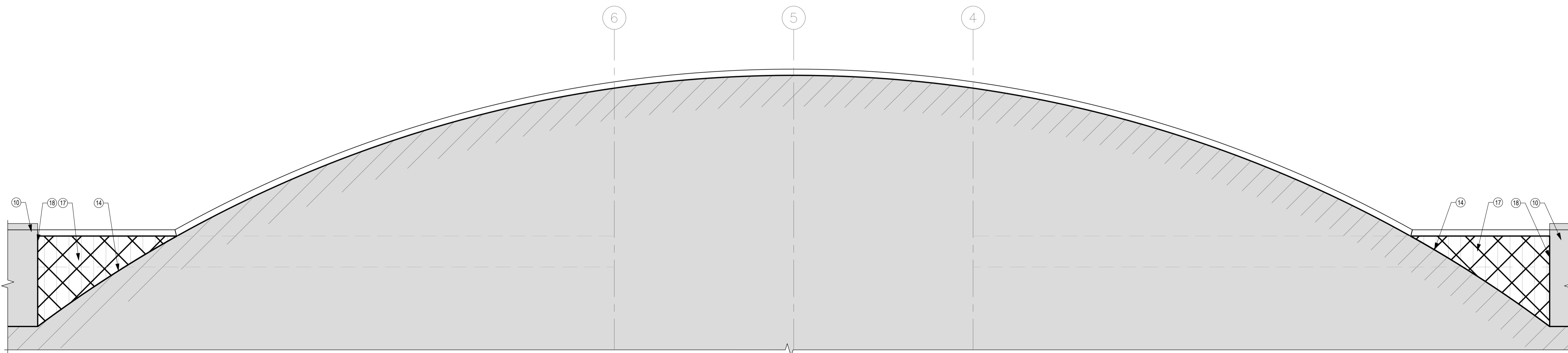
designed G.C.	conçu G.C.	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné G.C.	scale SHOWN / INDICUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié R.S.	sheet 7 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé J.L. / J.C.W.	W.D.no. A1-011227-20	D.T.no.
dwg.no. 5698-A06	dessin no.	ACAD file: fichier CDAO:	



10 ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE CONTAMINÉS
A06 1/75



11 ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - ISOLAN GICLÉ CONTAMINÉ
A06 1/75



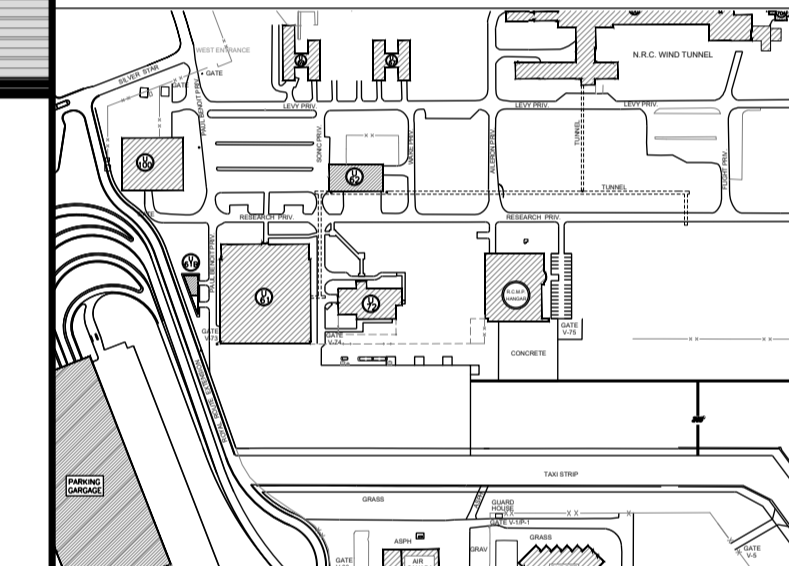
12 ÉLEVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE - TOITURE ET REVÊTEMENT OCNTAMINÉS
A06 1/75

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			Parr.
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing ÉLÉVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE ET ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE

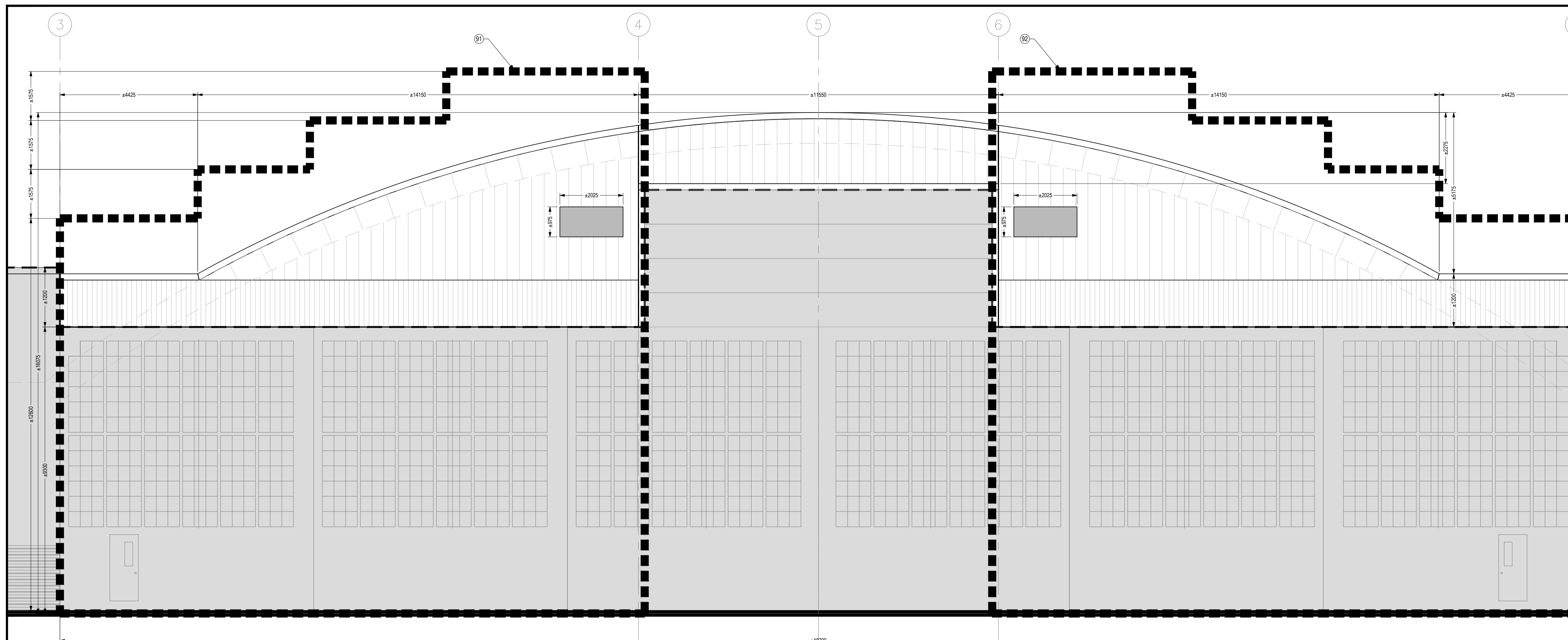
designed G.C. conçu par date 19-02-2020

drawn G.C. dessiné par échelle SHOWN / INDIQUÉE

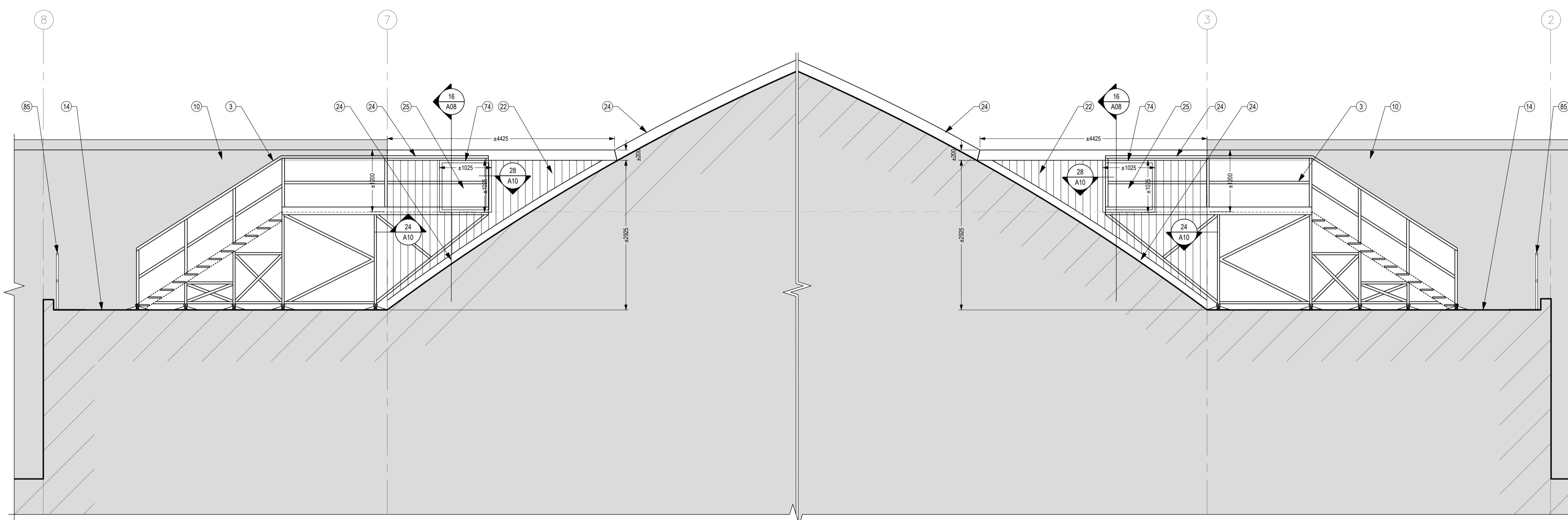
checked R.S. vérifié par sheet 8 of/de 14 feuille

approved J.L. / J.C.W. approuvé W.D.no. A1-011227-20 D.T.no.

dwg.no. 5698-A07 dessin no. ACAD file: fichier CDAO:



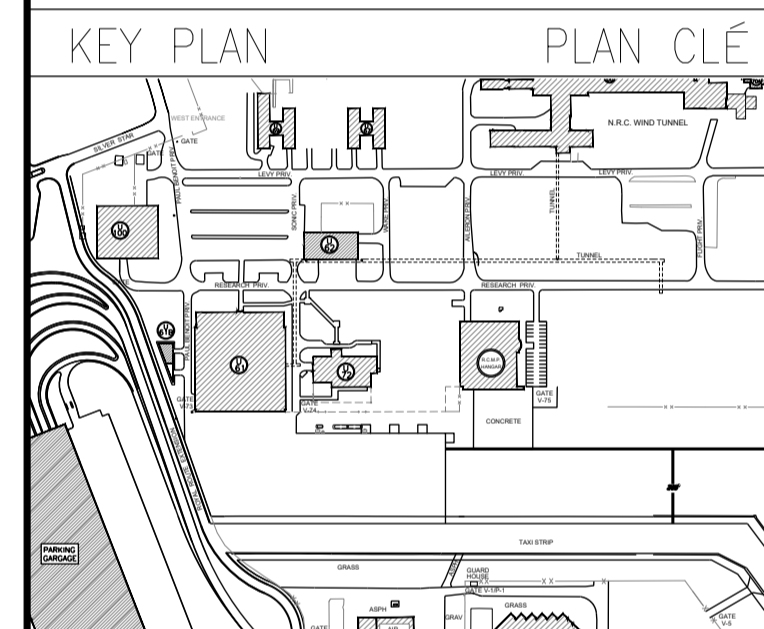
13 ÉLÉVATION DE L'ÉCHAFAUDAGE
A07 1:75



14 ÉLÉVATION NORD DU MUR SUD PARTIELLE
A07 1:50

NOTES GÉNÉRALES

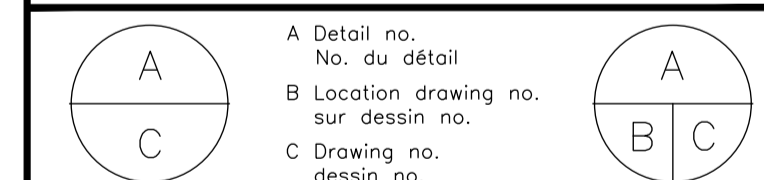
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



No.	Date	Revision	By: / Par:
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

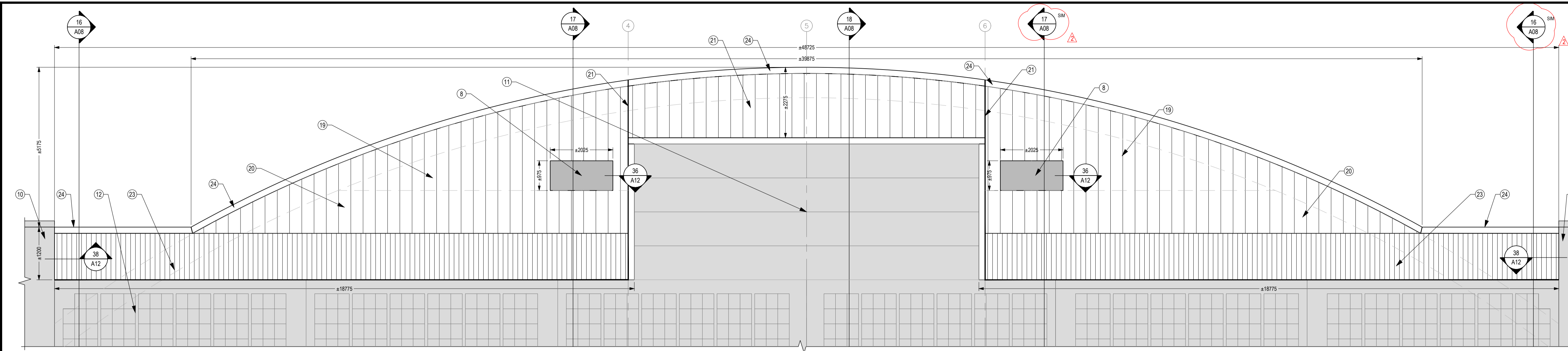


project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

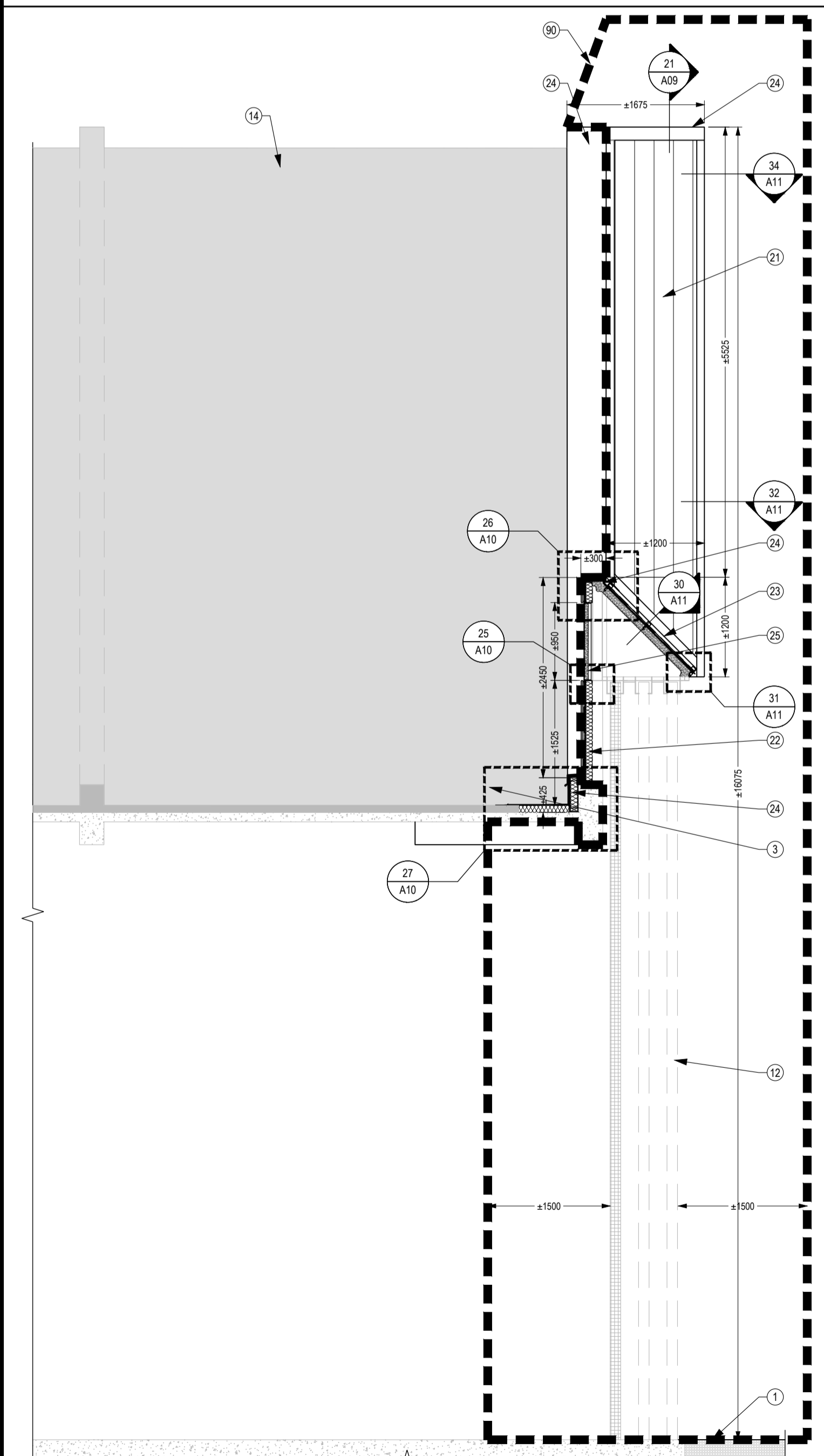
drawing ÉLÉVATION SUD PARTIELLE, COUPES ET PHOTOS

designed / conçu	date	19-02-2020
G.C.		
drawn / dessiné	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
G.C.		
checked / vérifié	sheet / feuille	9 of/de 14
R.S.		
approved / approuvé	W.D.no. / D.T.no.	A1-011227-20
J.L. / J.C.W.		

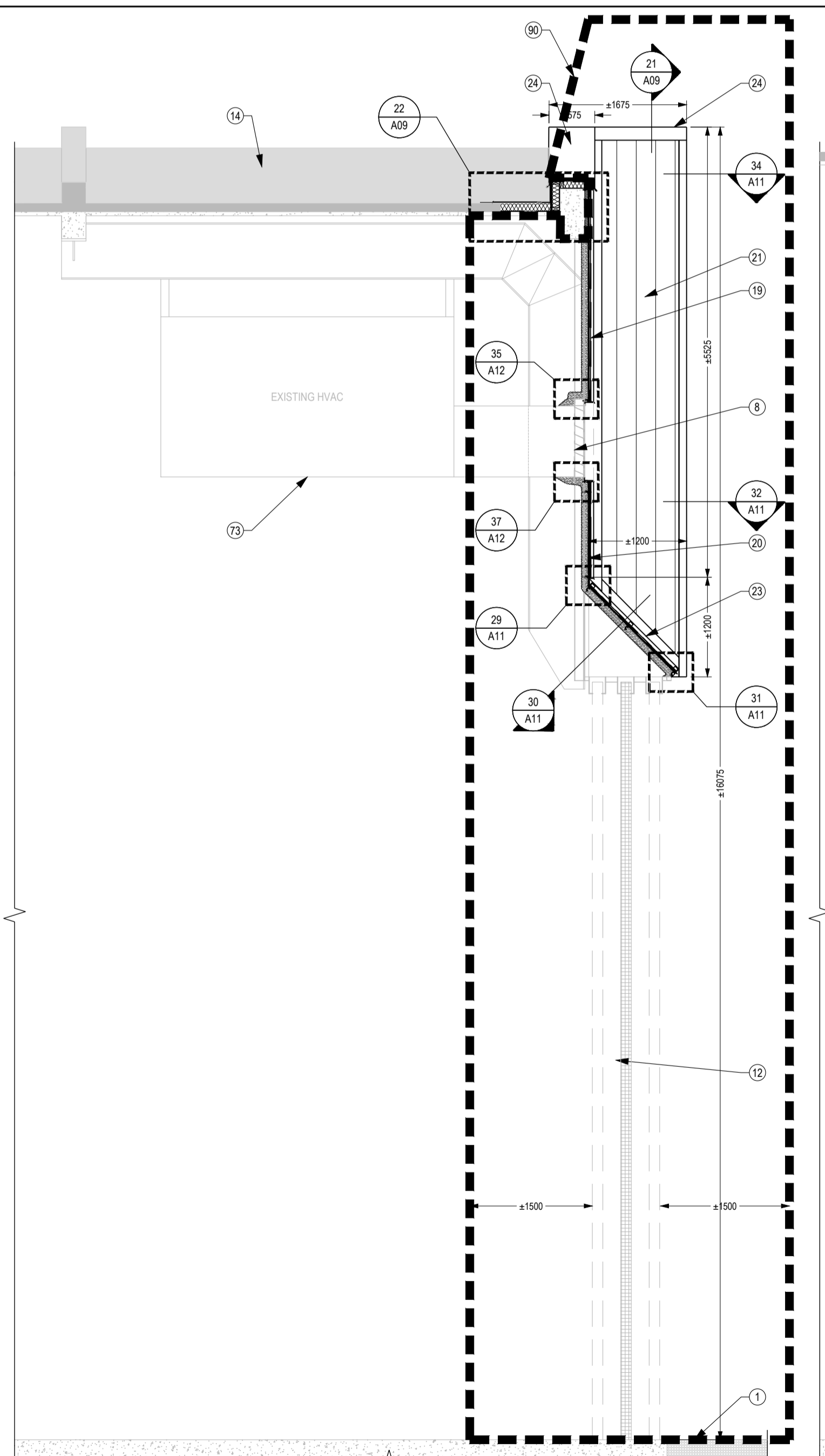
dwg.no. 5698-A08 dessin no.
 ACAD file: fichier CDAO:



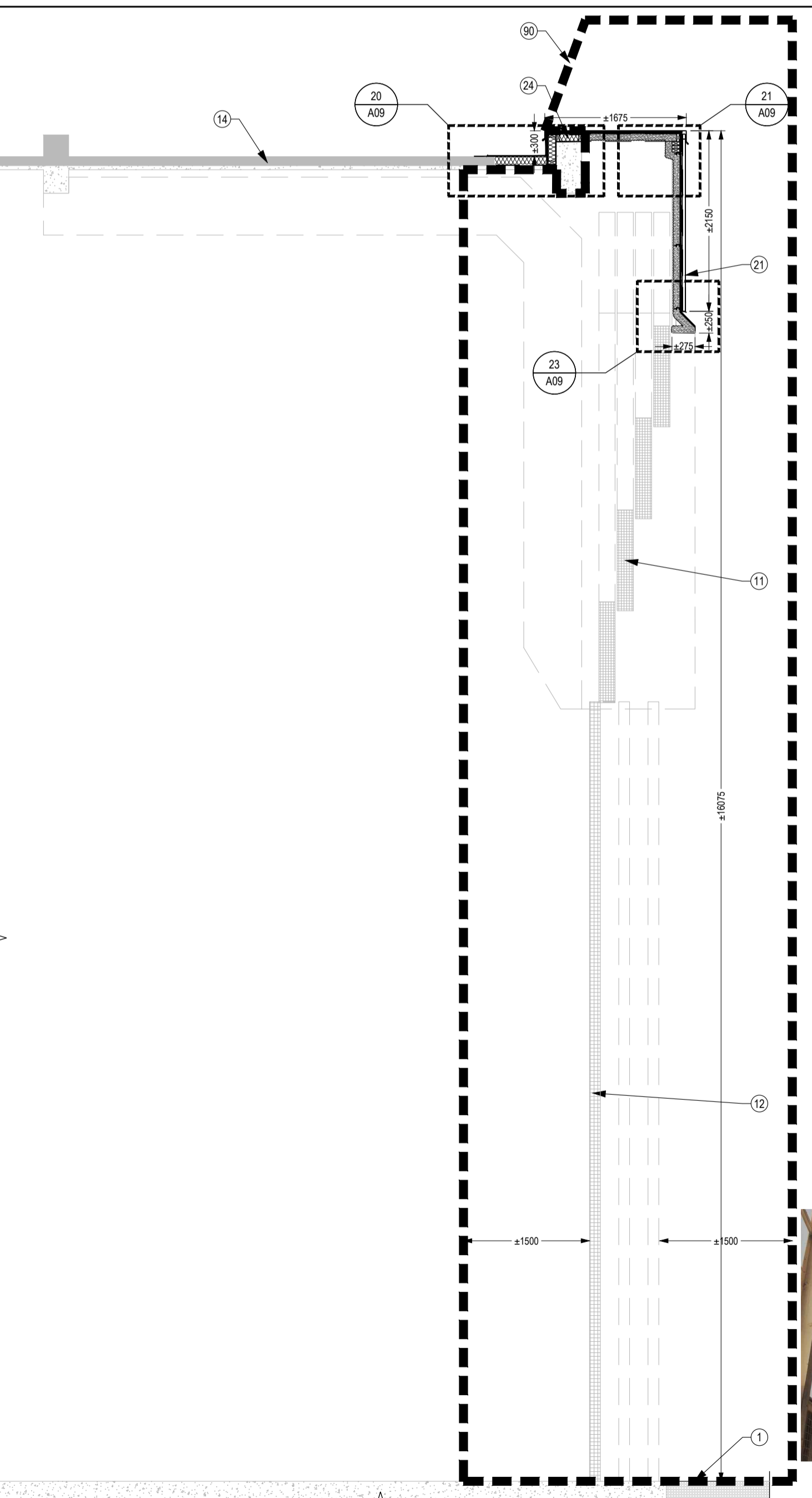
15 ÉLÉVATION SUD PARTIELLE
 A08 1:75



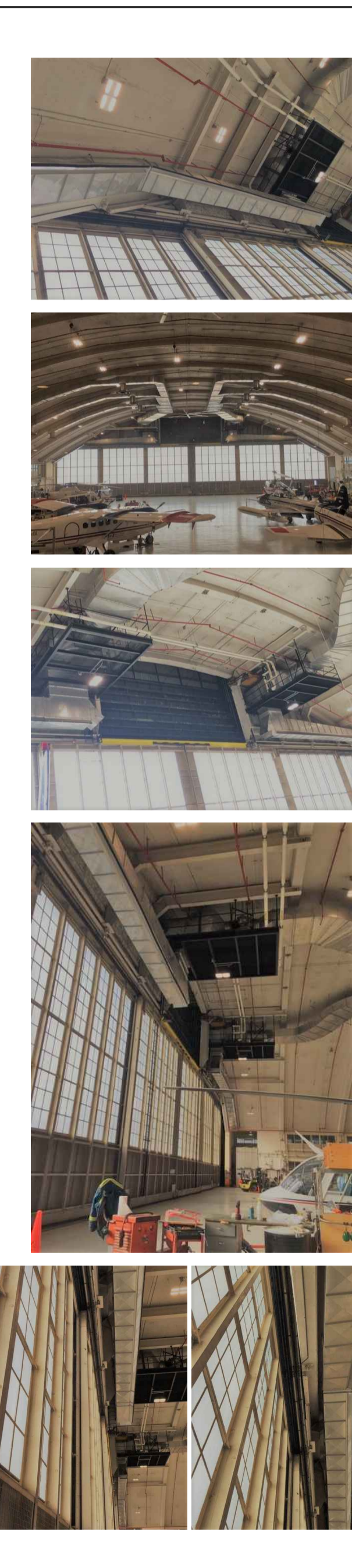
16 COUPE 'A'
 A08 1:50



17 COUPE 'B'
 A08 1:50



18 COUPE 'C'
 A08 1:50



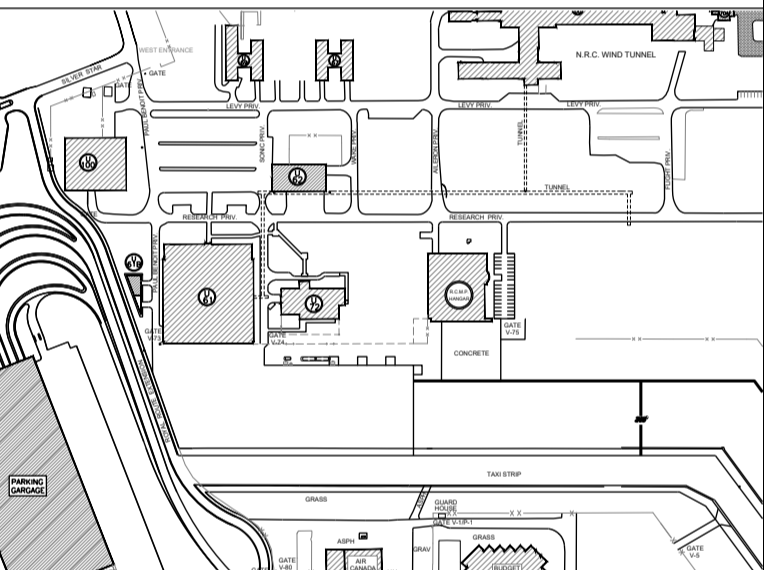
19 PHOTOS INTÉRIEURES DU HANGAR
 A08 NTS

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÈLA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM A	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

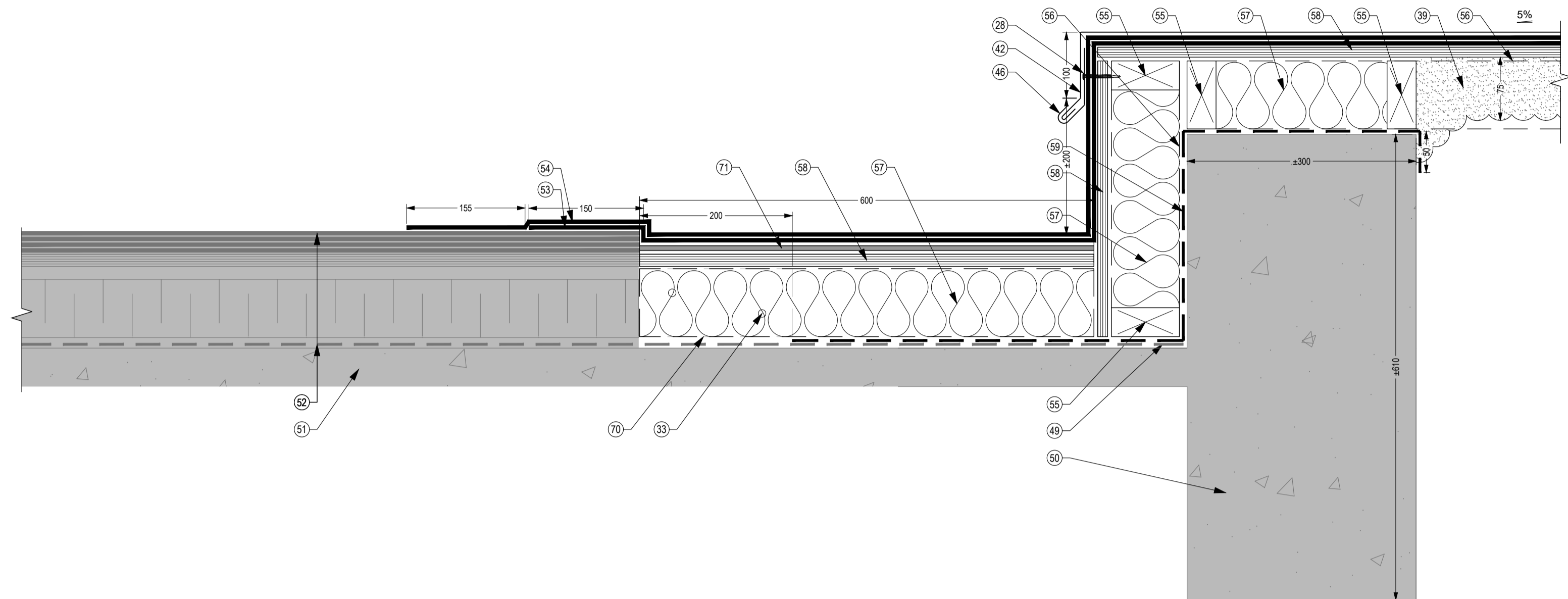
A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS
 drawing dessin

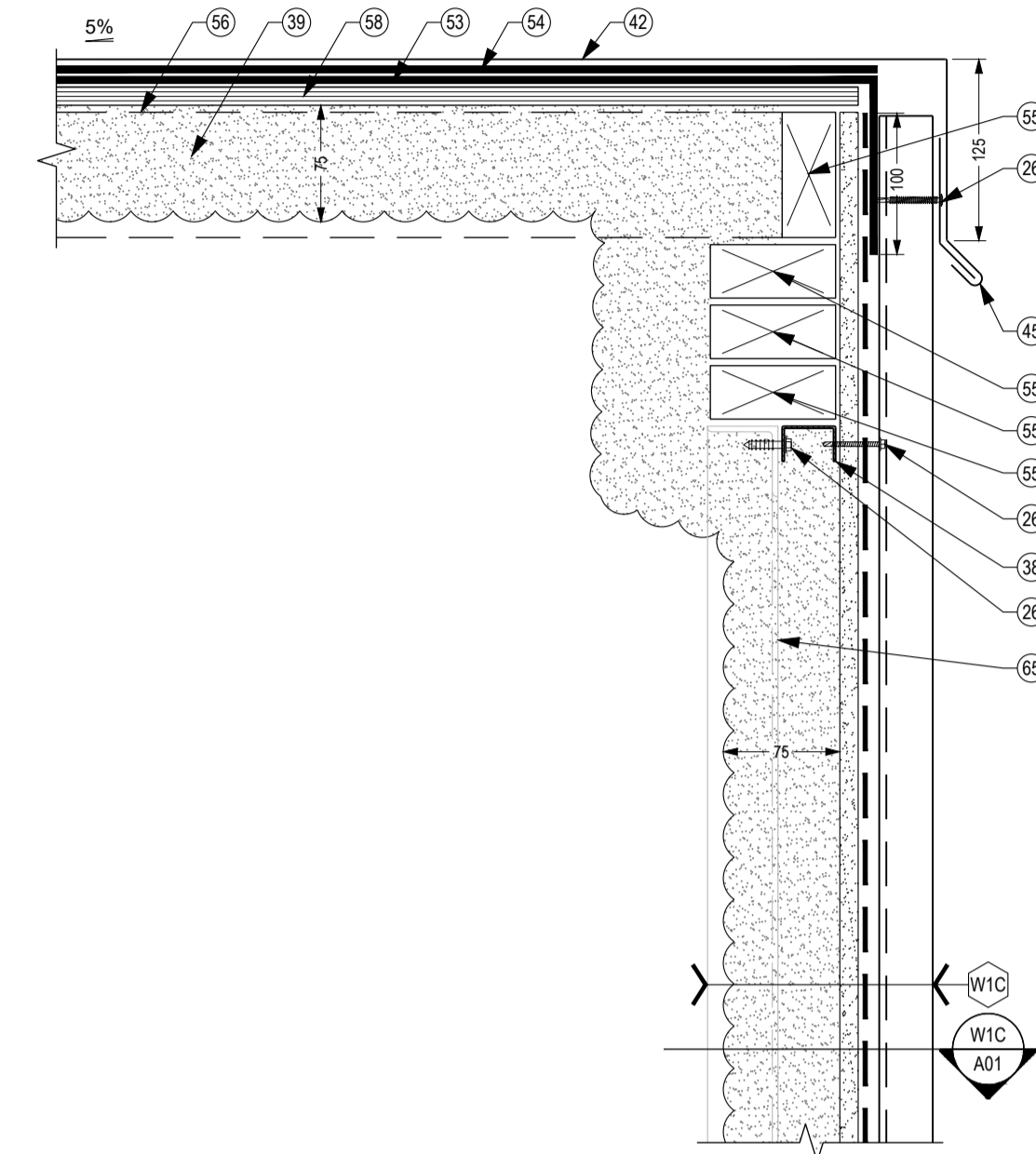
DÉTAILS

designed G.C.	conçu	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié	sheet 10 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé	W.D.no. A1-011227-20	D.T.no.

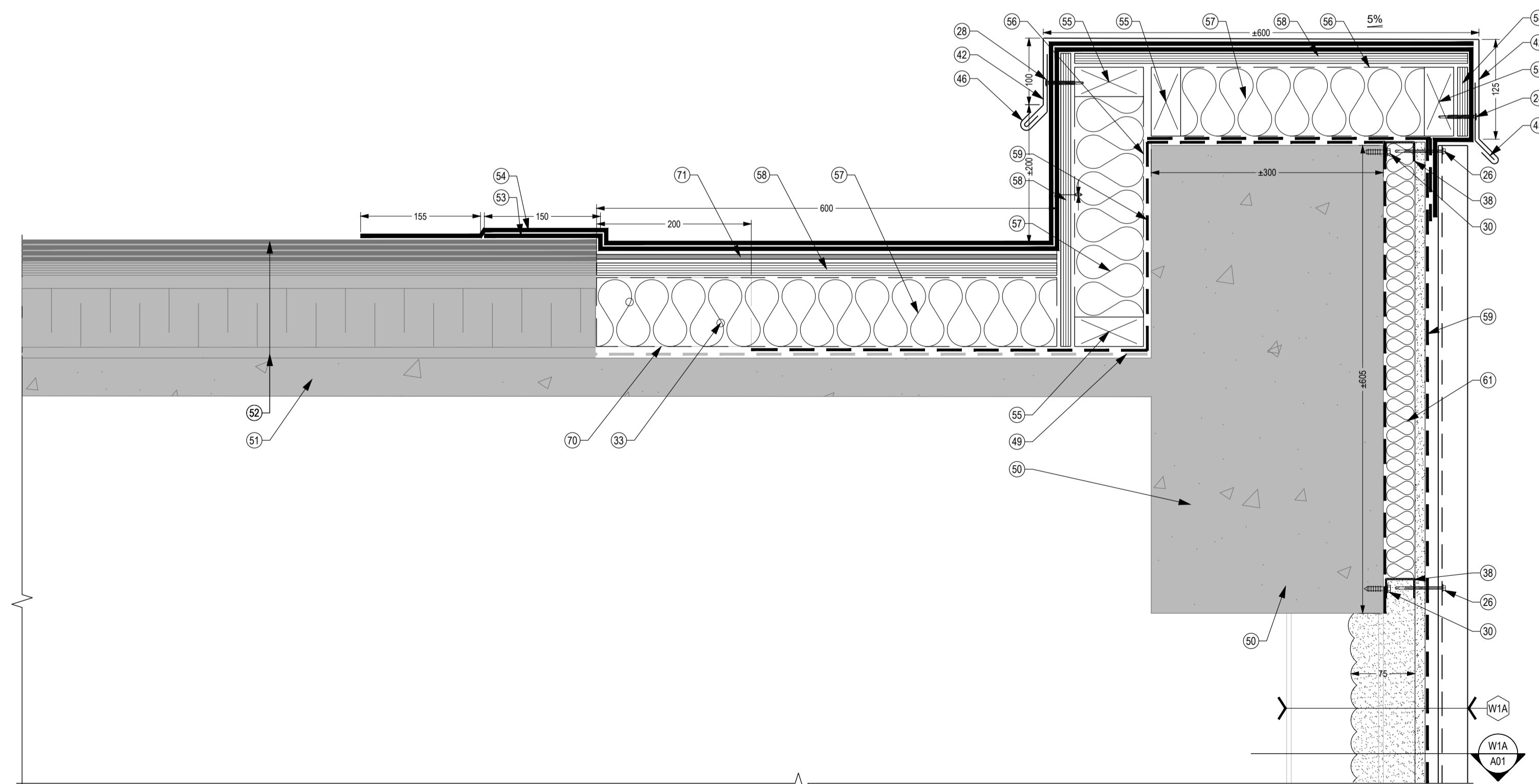
dwg.no. 5698-A09
 ACAD file: 5698-A09
 dessin no. A1-011227-20
 fichier CDAO:



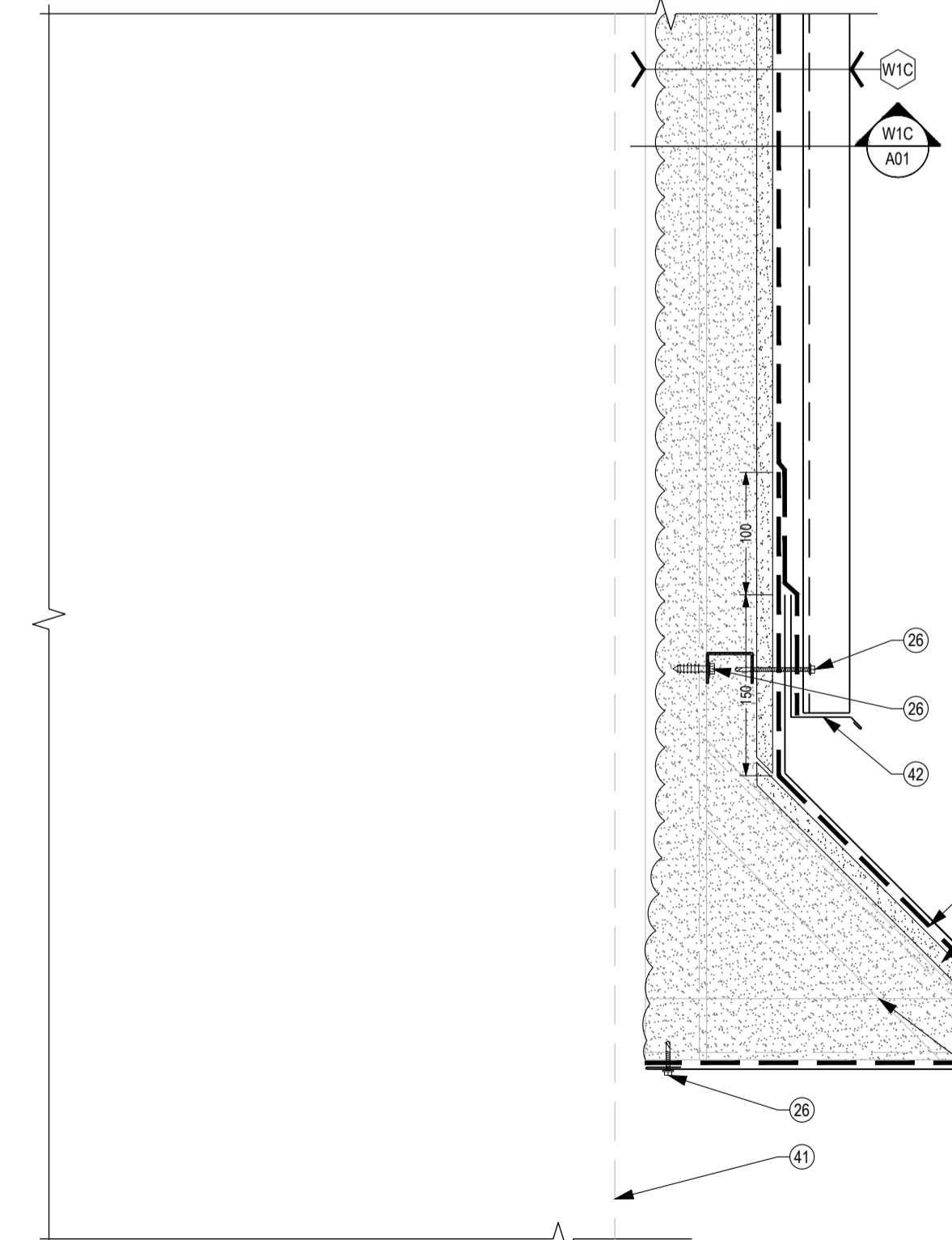
20 PARAPET ARRIÈRE À LA PORTE VERTICALE
A09 1:5 VUE EN COUPE



21 PARAPET À LA PORTE VERTICALE
A09 1:5 VUE EN COUPE



22 PARAPET AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
A09 1:5 VUE EN COUPE



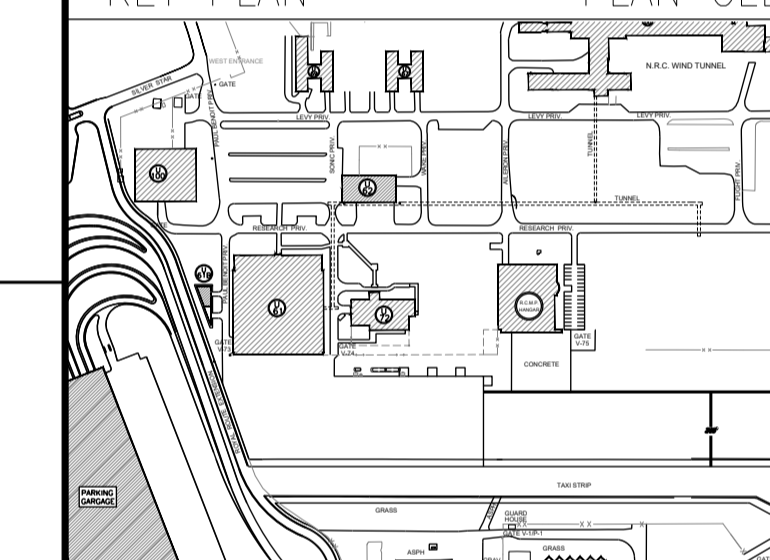
23 TÊTE DE LA PORTE VERTICALE
A09 1:5 VUE EN COUPE

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

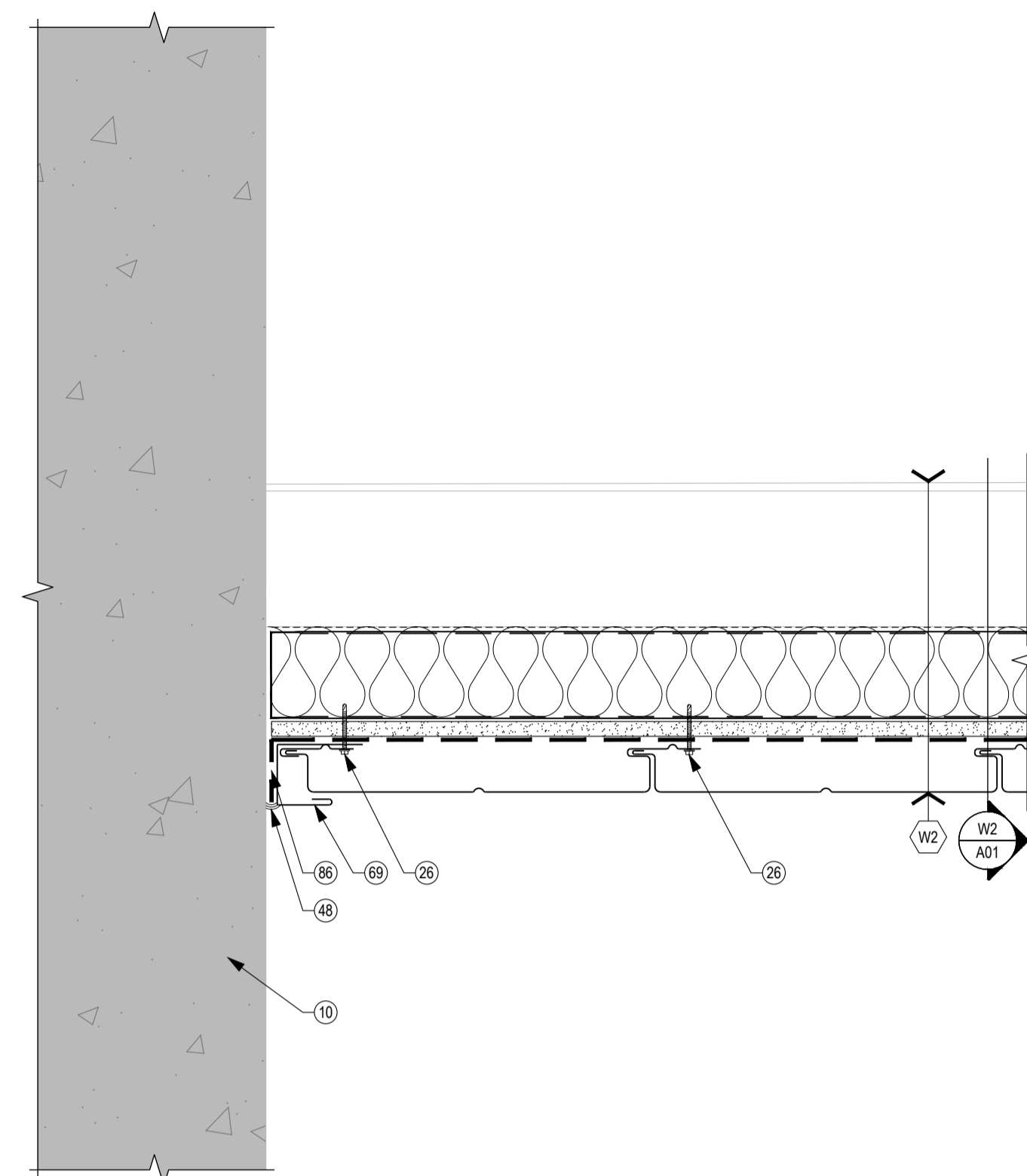
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. / No. du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C Drawing no. / dessin no.	C

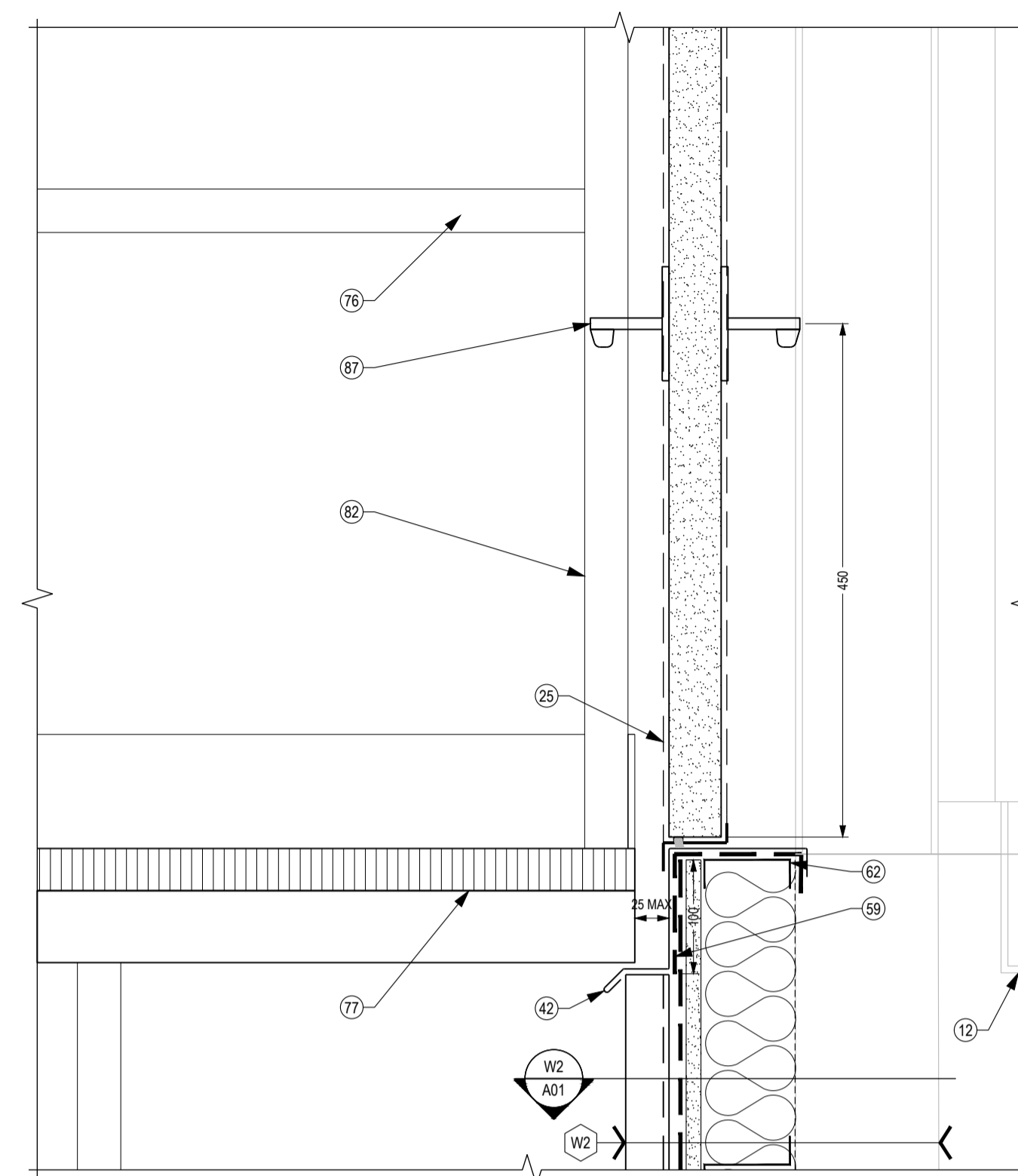
project: U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

DÉTAILS

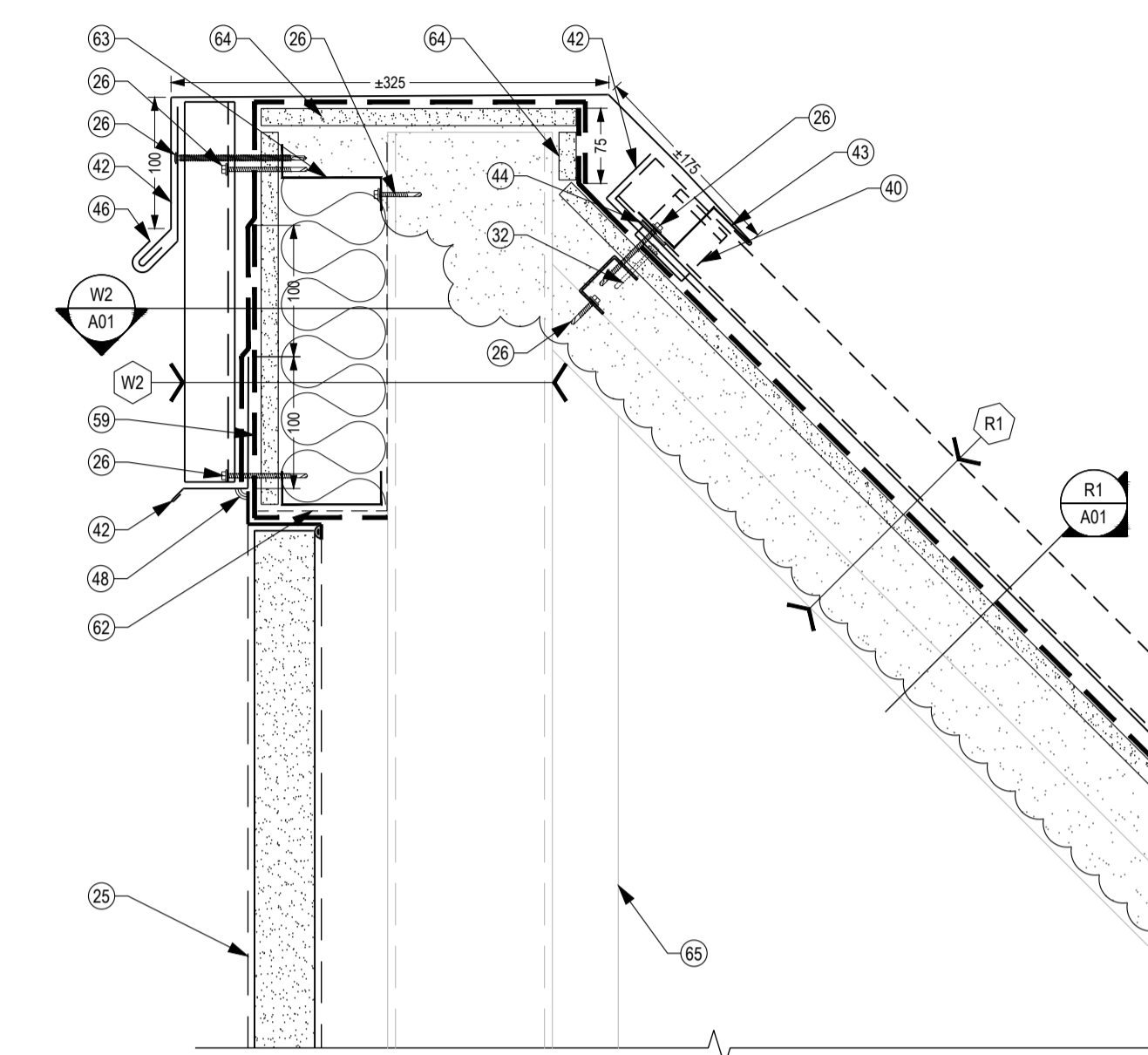
designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	11 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.D.no. / D.T.no.	A1-011227-20
dwg.no. / dessin no.	5698-A10	file no. / fichier	CAAO:



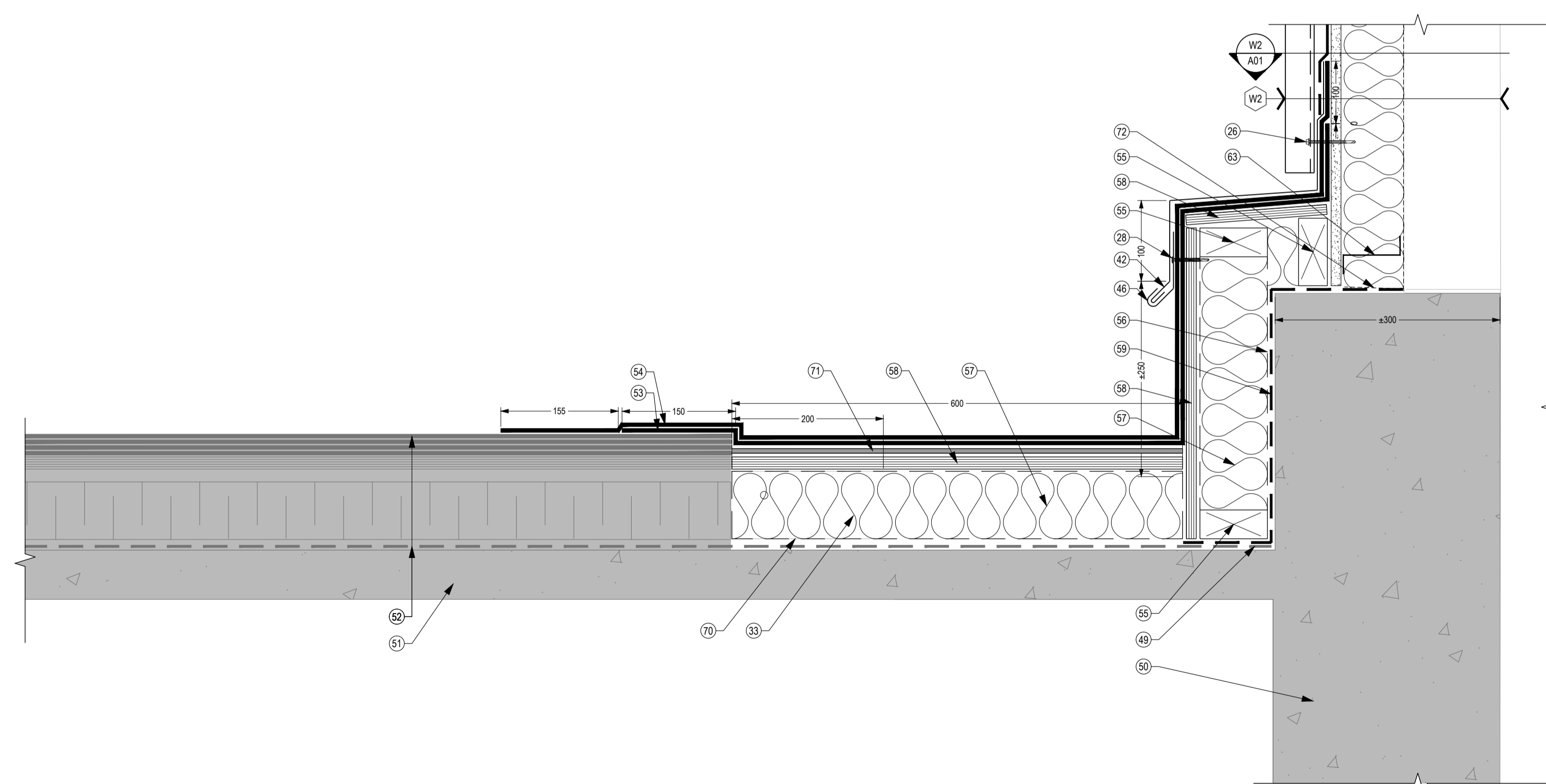
24 TRANSITION DU REVÊTEMENT ARRIÈRE AU MUR DE BÉTON
 A10 1:5 VUE EN PLAN



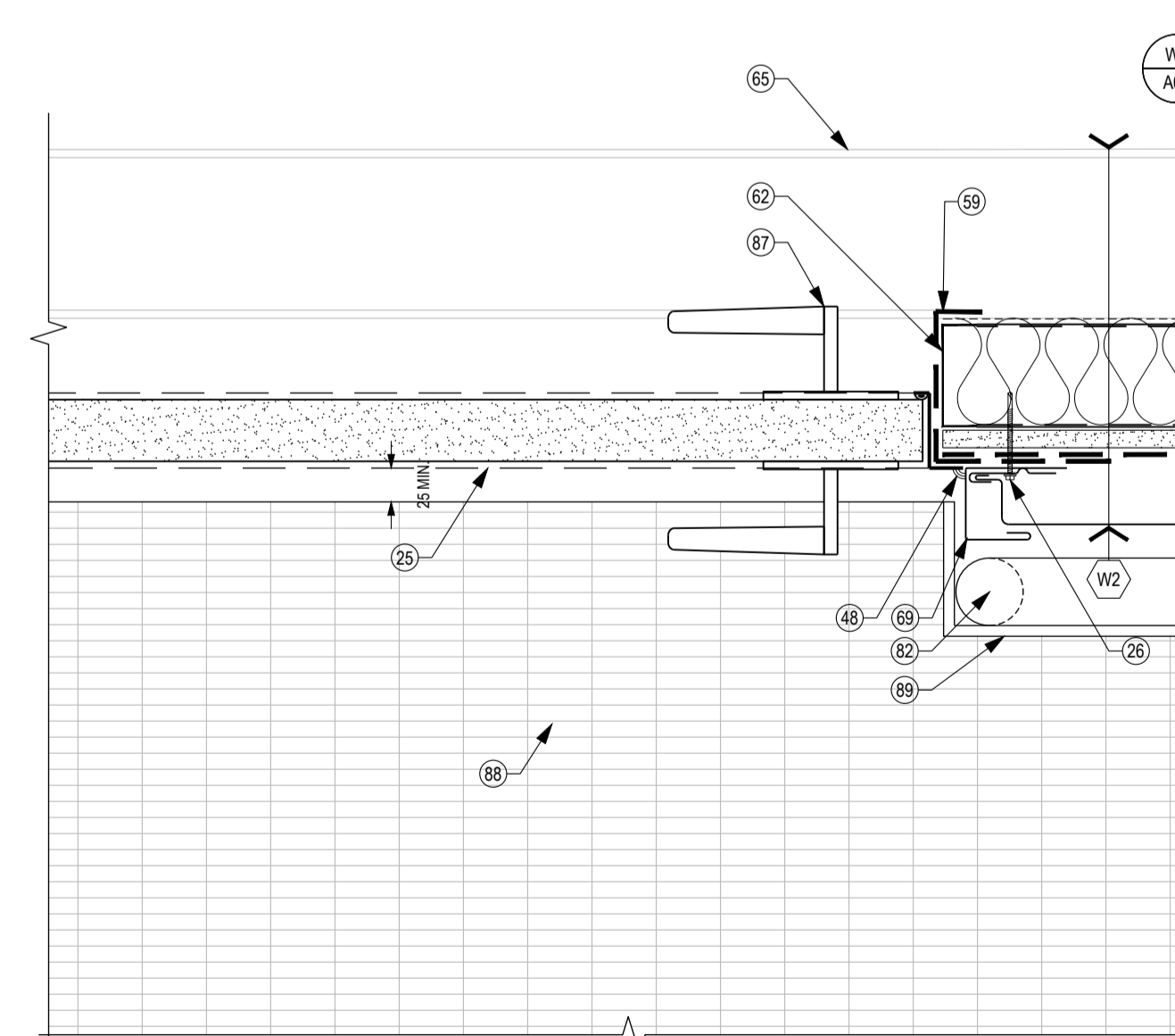
25 SEUIL DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE
 A10 1:5 VUE EN COUPE



26 PARAPET AU MUR ARRIÈRE ET AU TOIT DE MÉTAL
 A10 1:5 VUE EN COUPE



27 TERMINAISON MURALE ARRIÈRE AU TOIT EN DÔME
 A10 1:5 VUE EN COUPE



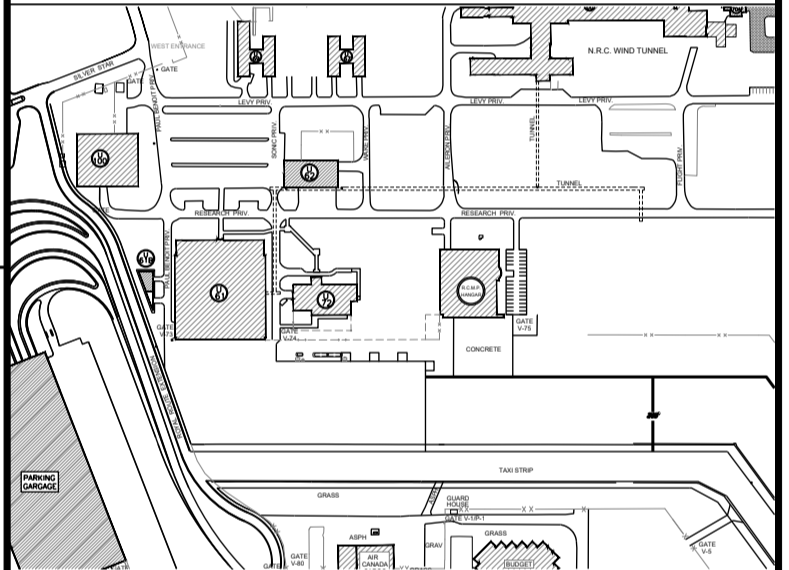
28 JAMBAGE DE LA TRAPPE D'ACCÈS MURALE
 A10 1:5 VUE EN PLAN

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÉLÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

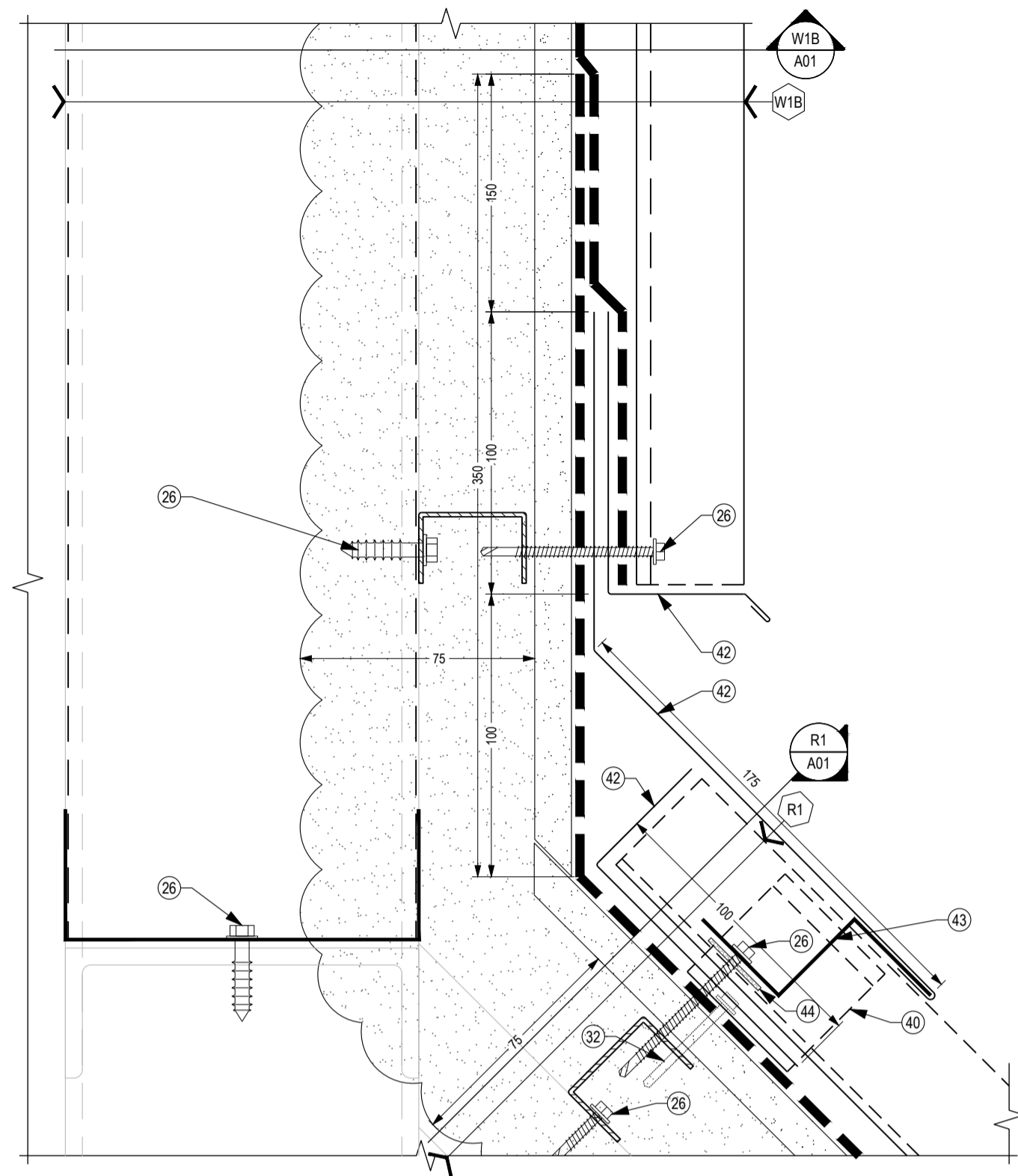
A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

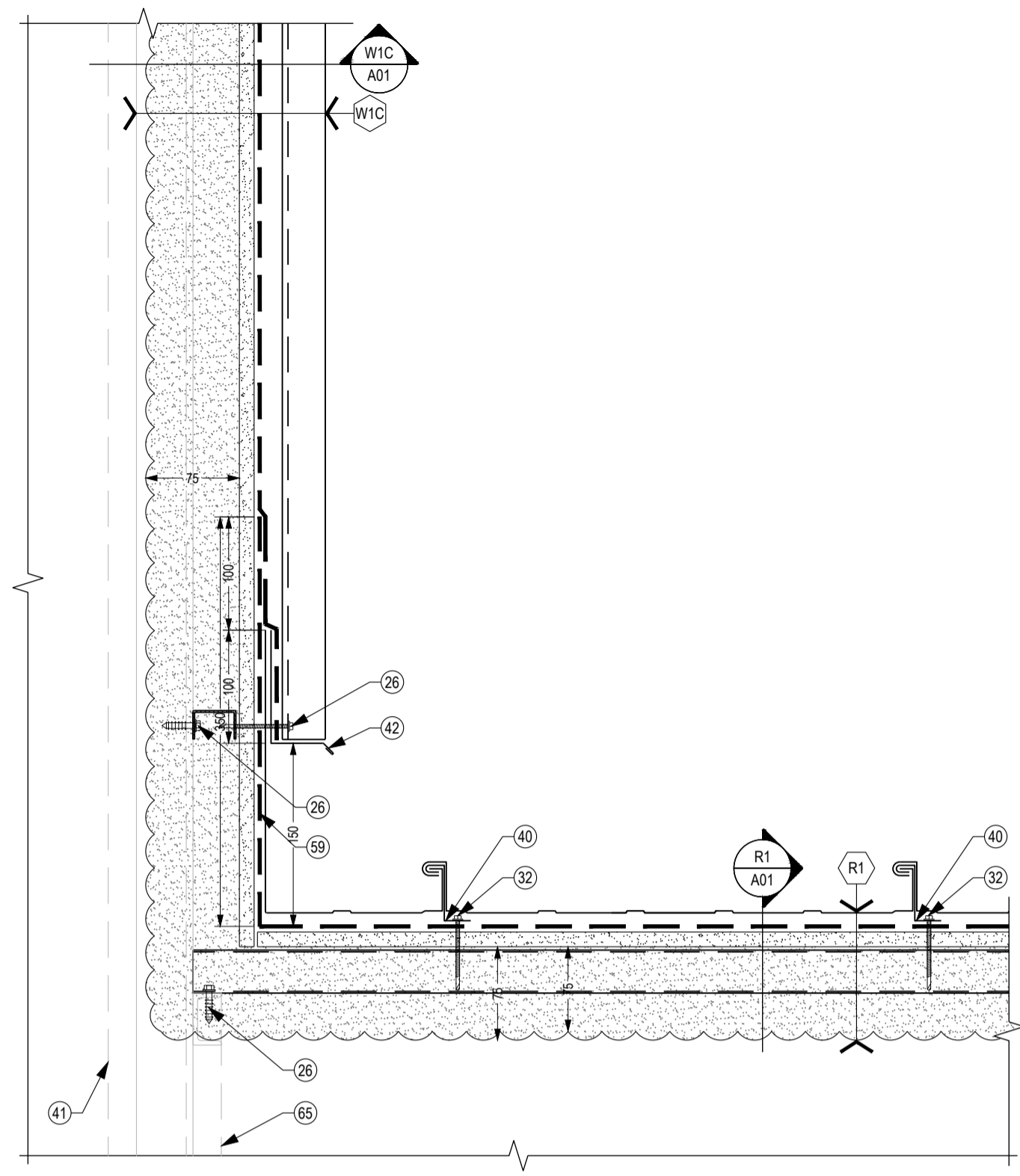
DÉTAILS

designed G.C.	conçu G.C.	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné G.C.	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié R.S.	sheet 12 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé J.L. / J.C.W.	W.D.no. A1-011227-20	D.T.no.

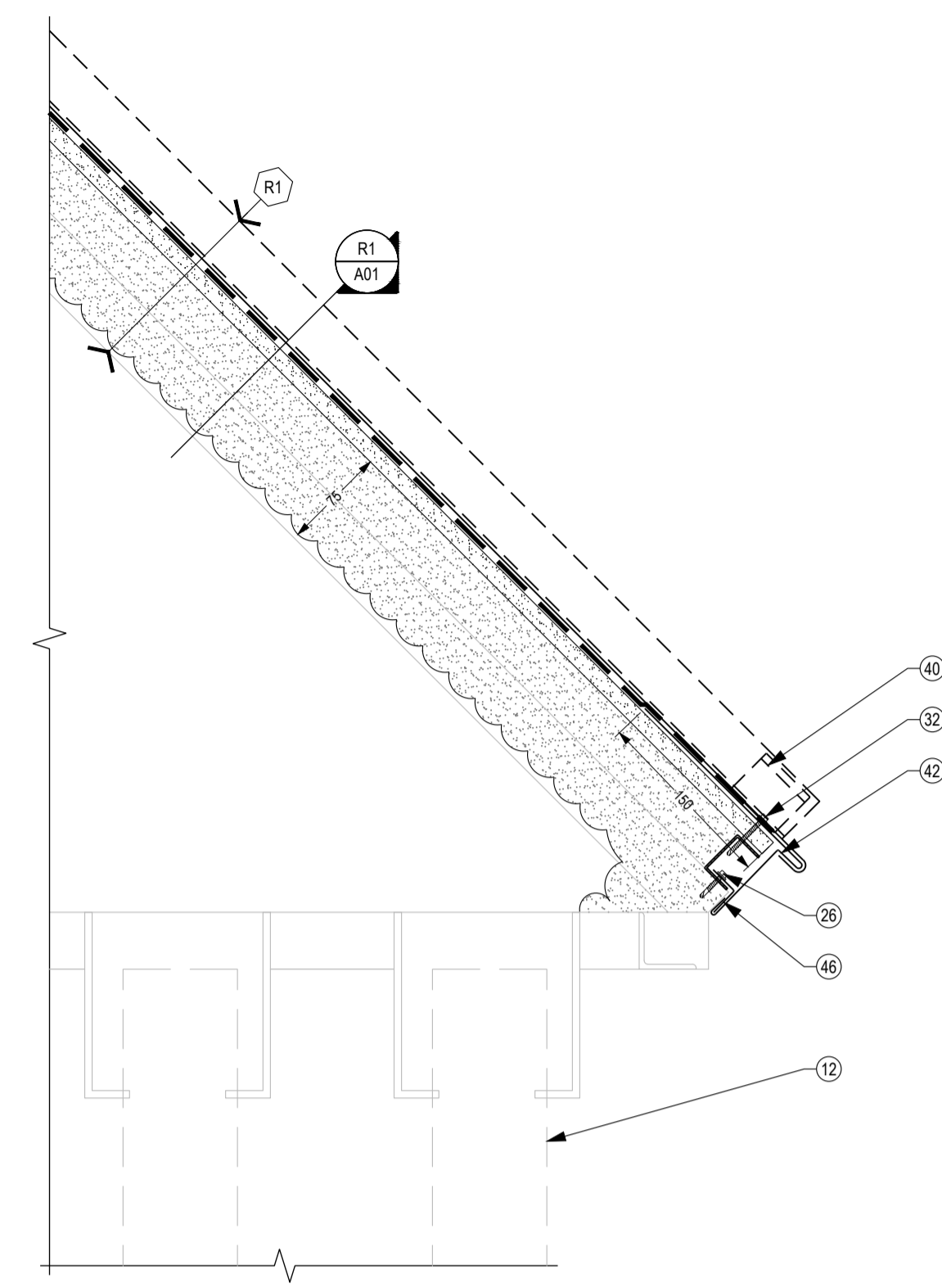
dwg.no. 5698-A11
 ACAD file: 5698-A11
 dessin no. 5698-A11
 fichier CDAO: 5698-A11



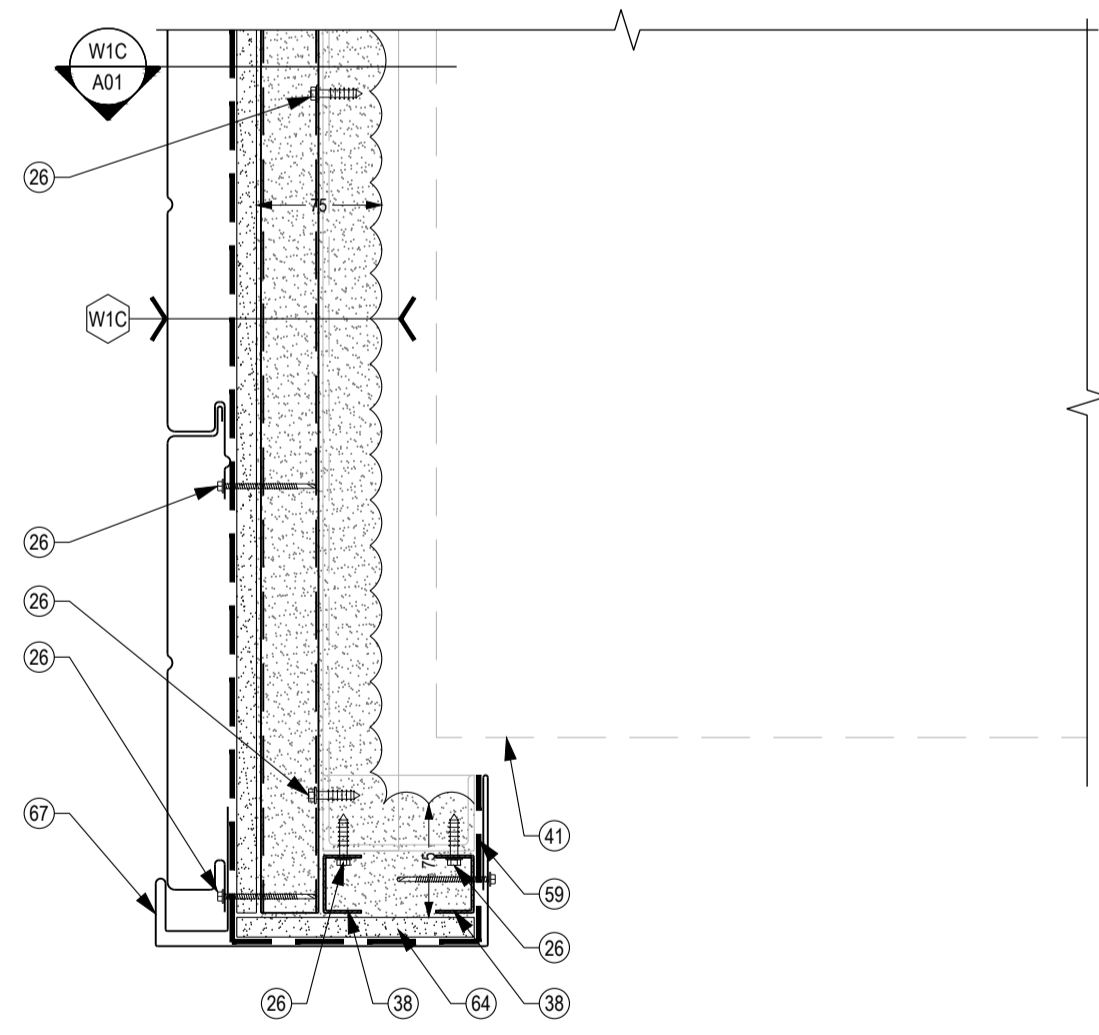
29 TRANSITION DU TOIT DE MÉTAL AU REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
 A11 1:2 VUE EN COUPE



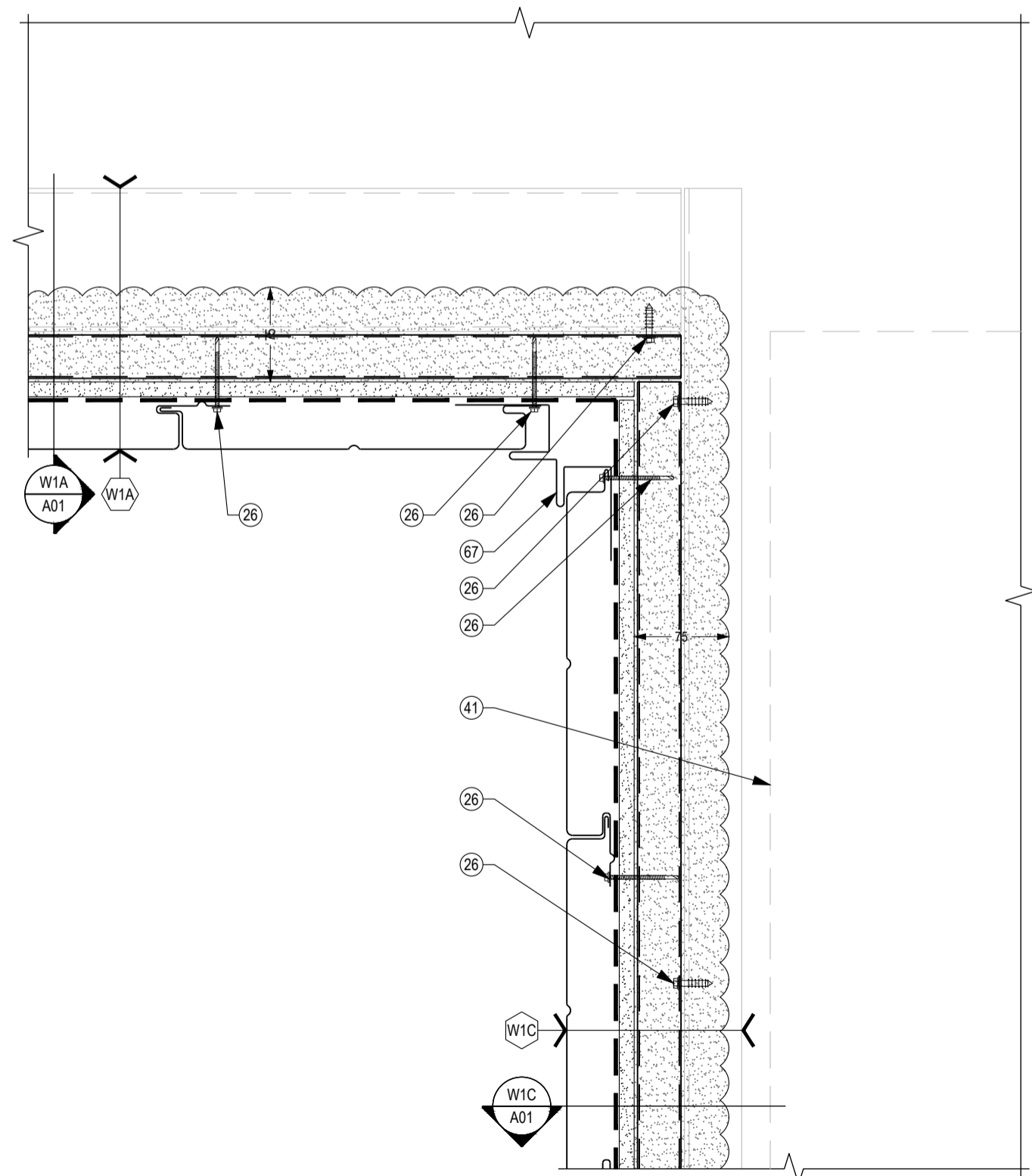
30 TRANSITION LATÉRALE DE LA TOITURE AU NOUVEAU REVÊTEMENT
 A11 1:5 VUE EN COUPE



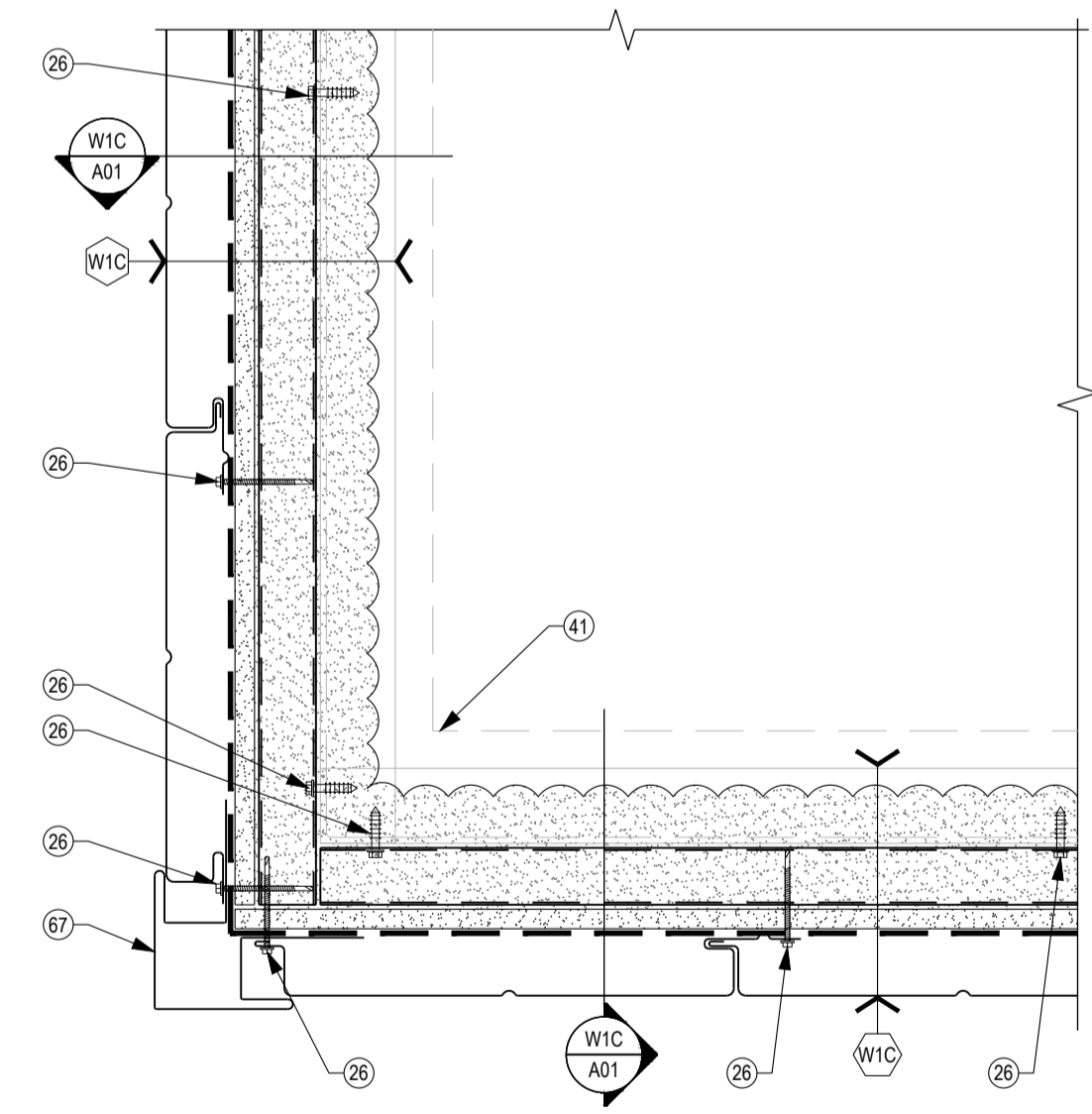
31 AVANT-TOIT DE MÉTAL
 A11 1:5 VUE EN COUPE



32 COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT ET JAMBAGE DE LA PORTE VERTICALE
 A11 1:5 VUE EN PLAN



33 COIN INTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT
 A11 1:5 VUE EN PLAN



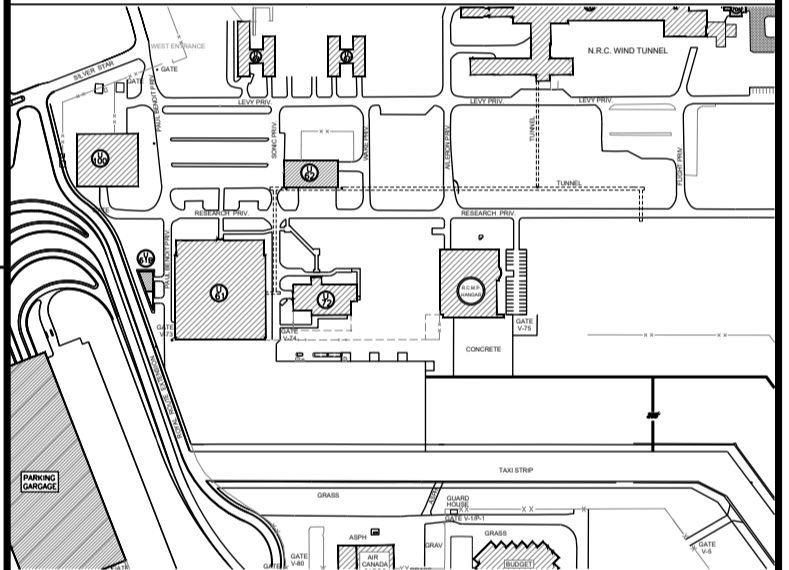
34 COIN EXTÉRIEUR DU NOUVEAU REVÊTEMENT
 A11 1:5 VUE EN PLAN

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: / Parr.
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

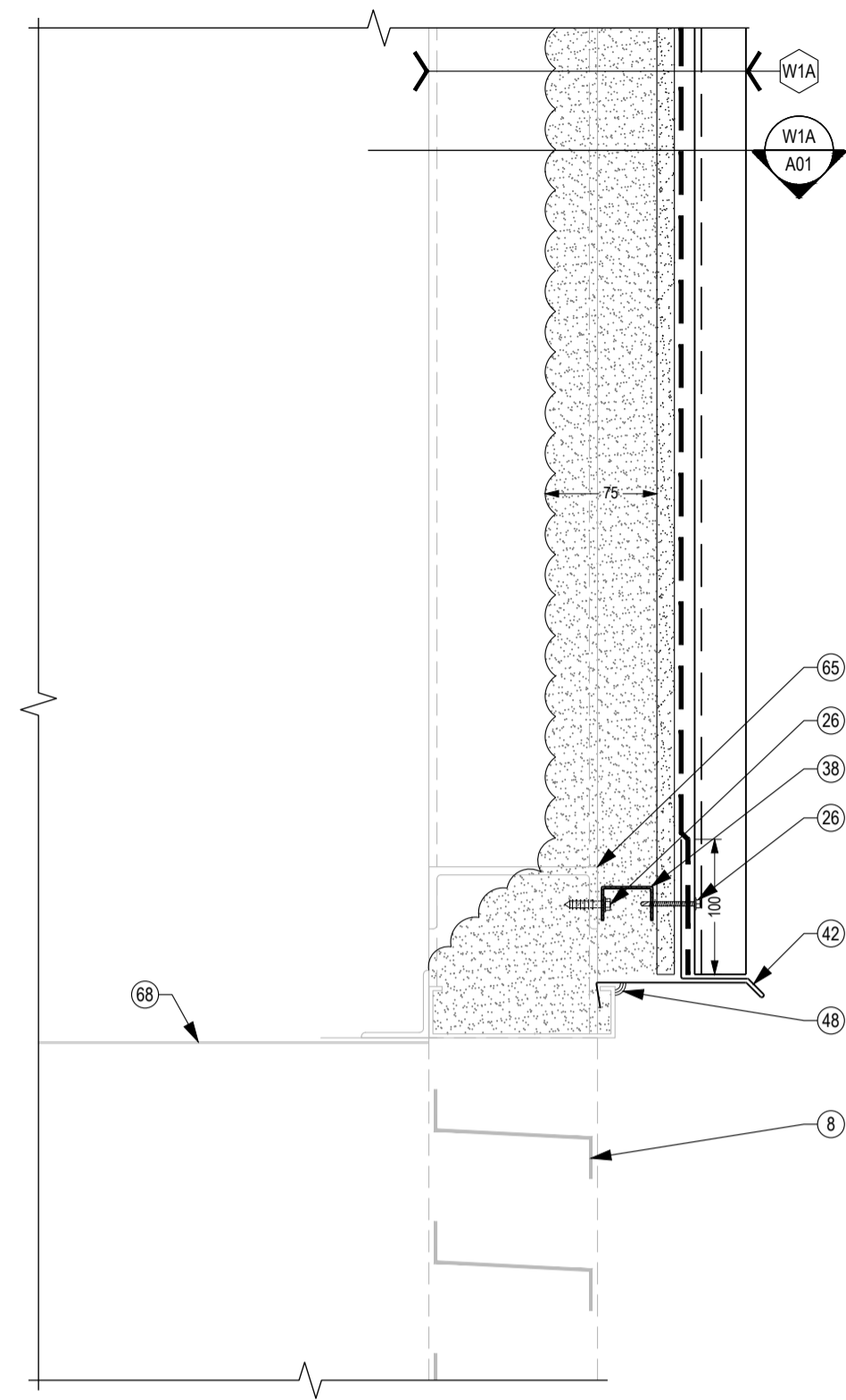
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no. / No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. / dessin no.	C

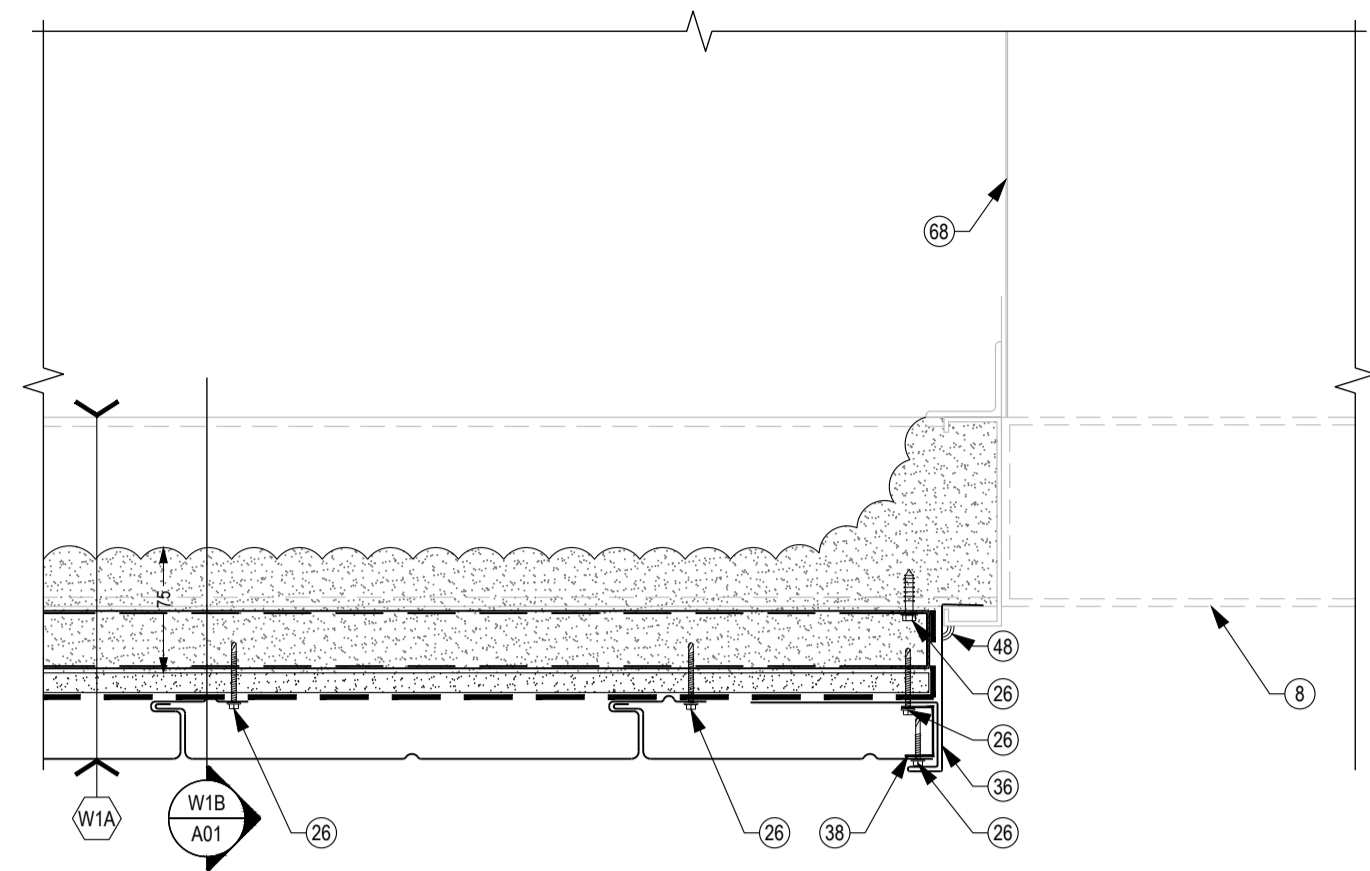
project / projet
U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE
 ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing / dessin
DÉTAILS

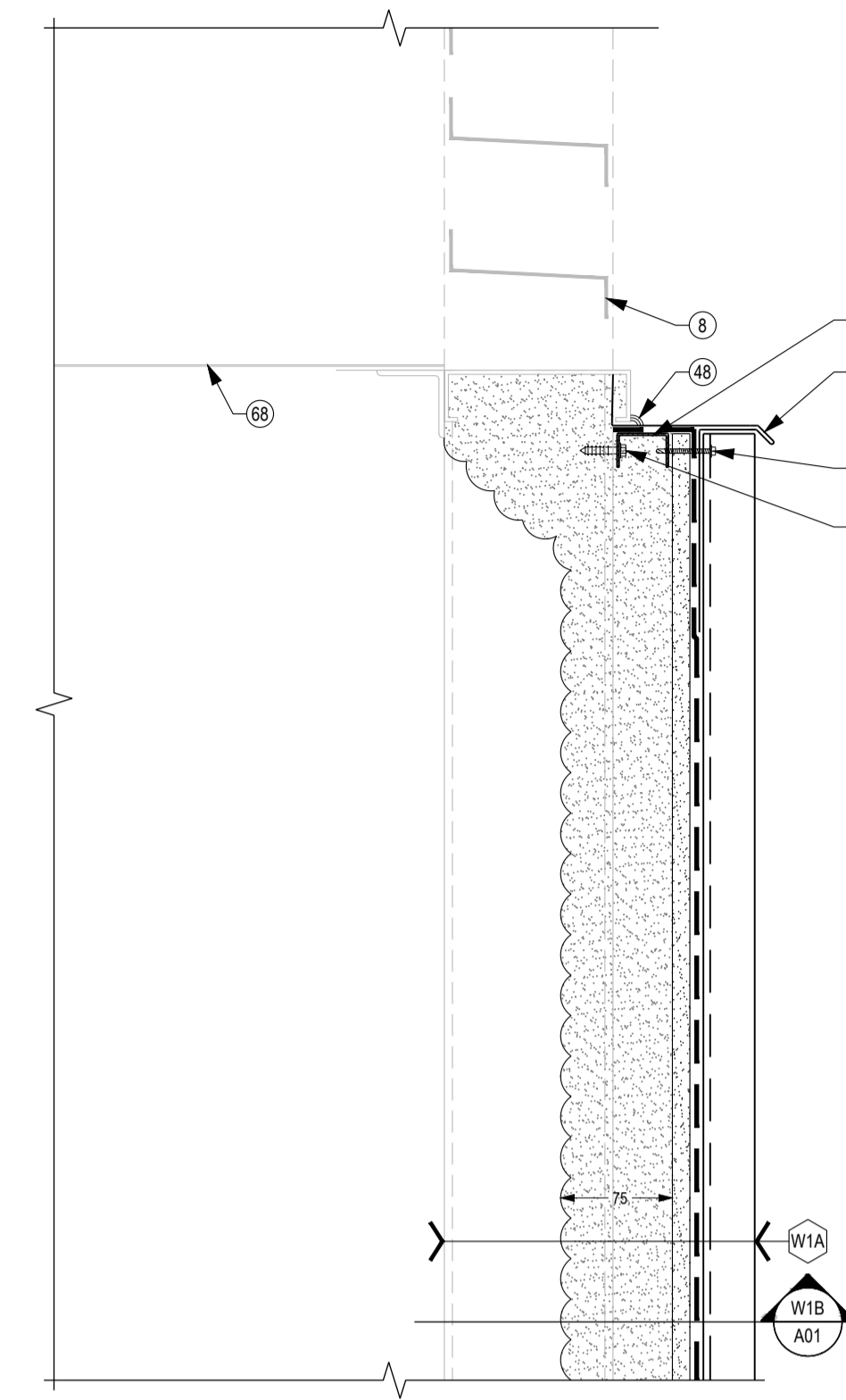
designed / conçu	G.C.	date	19-02-2020
drawn / dessiné	G.C.	scale / échelle	SHOWN / INDIQUÉE
checked / vérifié	R.S.	sheet / feuille	13 of/de 14
approved / approuvé	J.L. / J.C.W.	W.D.no. / D.T.no.	A1-011227-20
dwg.no. / fichier CDAO:	5698-A12	dessin no.	



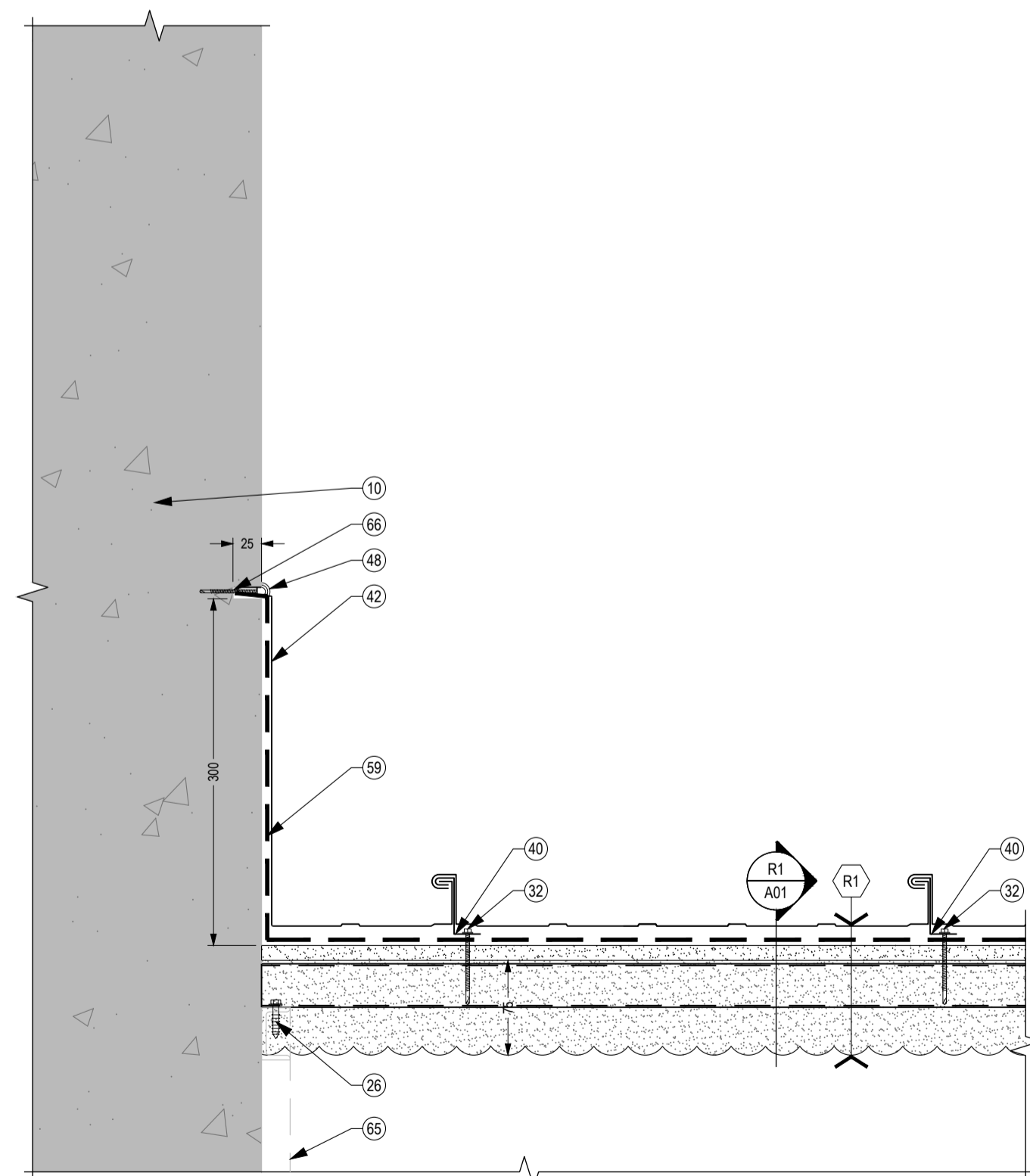
35 TÊTE DE LA PERSIENNE
 A12 1:5 VUE EN COUPE



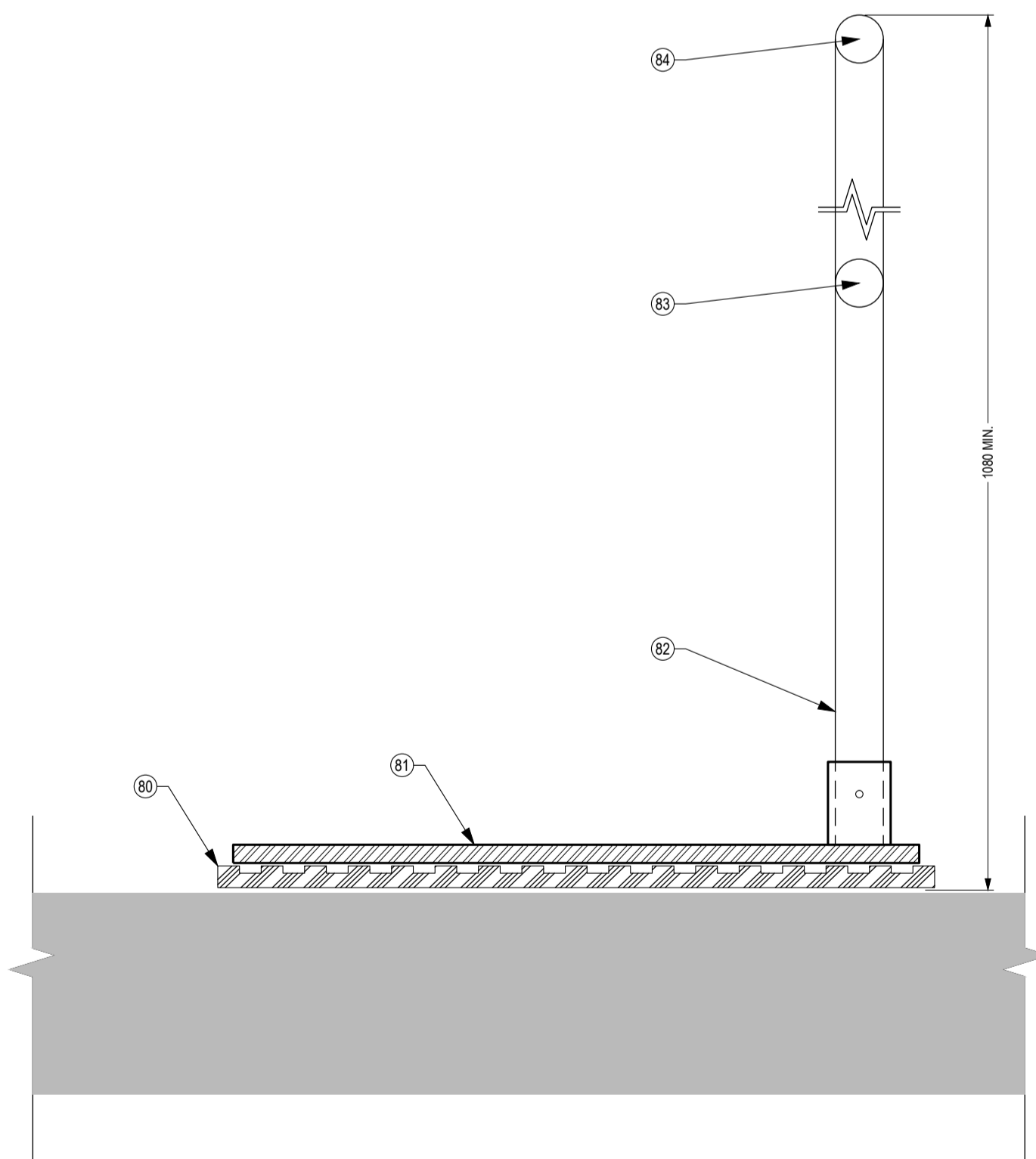
36 JAMBAGE DE LA PERSIENNE
 A12 1:5 VUE EN PLAN



37 SEUIL DE LA PERSIENNE
 A12 1:5 VUE EN COUPE



38 TERMINAISON LATÉRALE DU TOIT AU MUR DE BÉTON
 A12 1:5 VUE EN COUPE



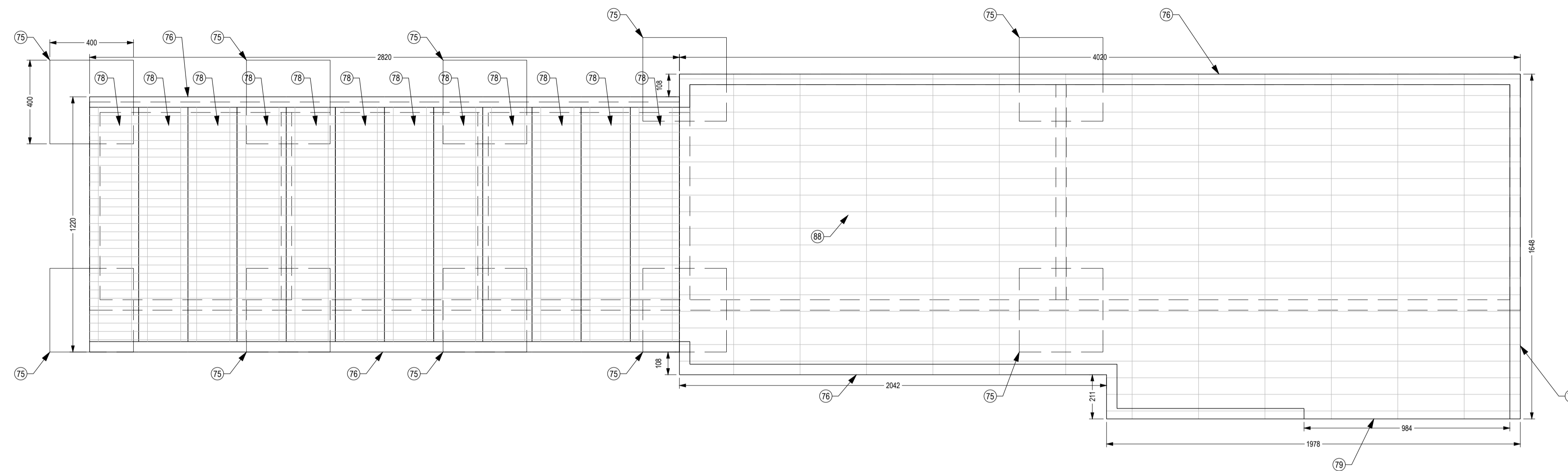
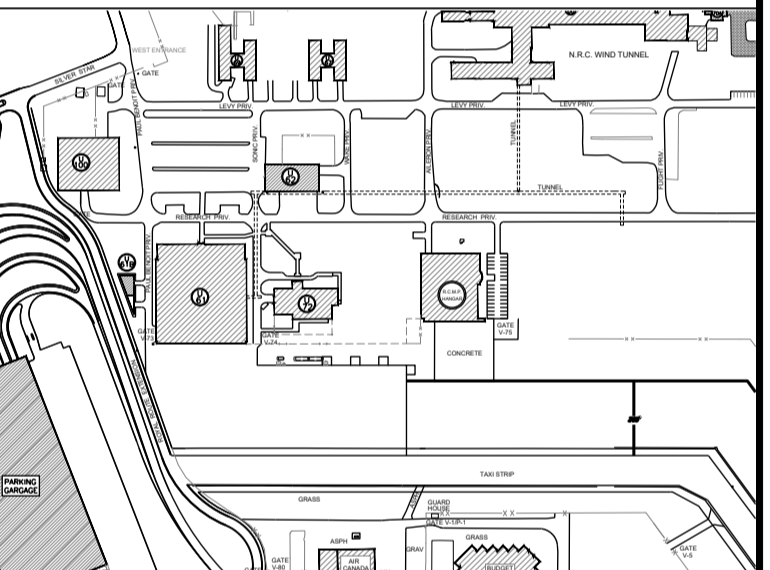
39 GARDE-CORPS
 A12 1:5

NOTES GÉNÉRALES

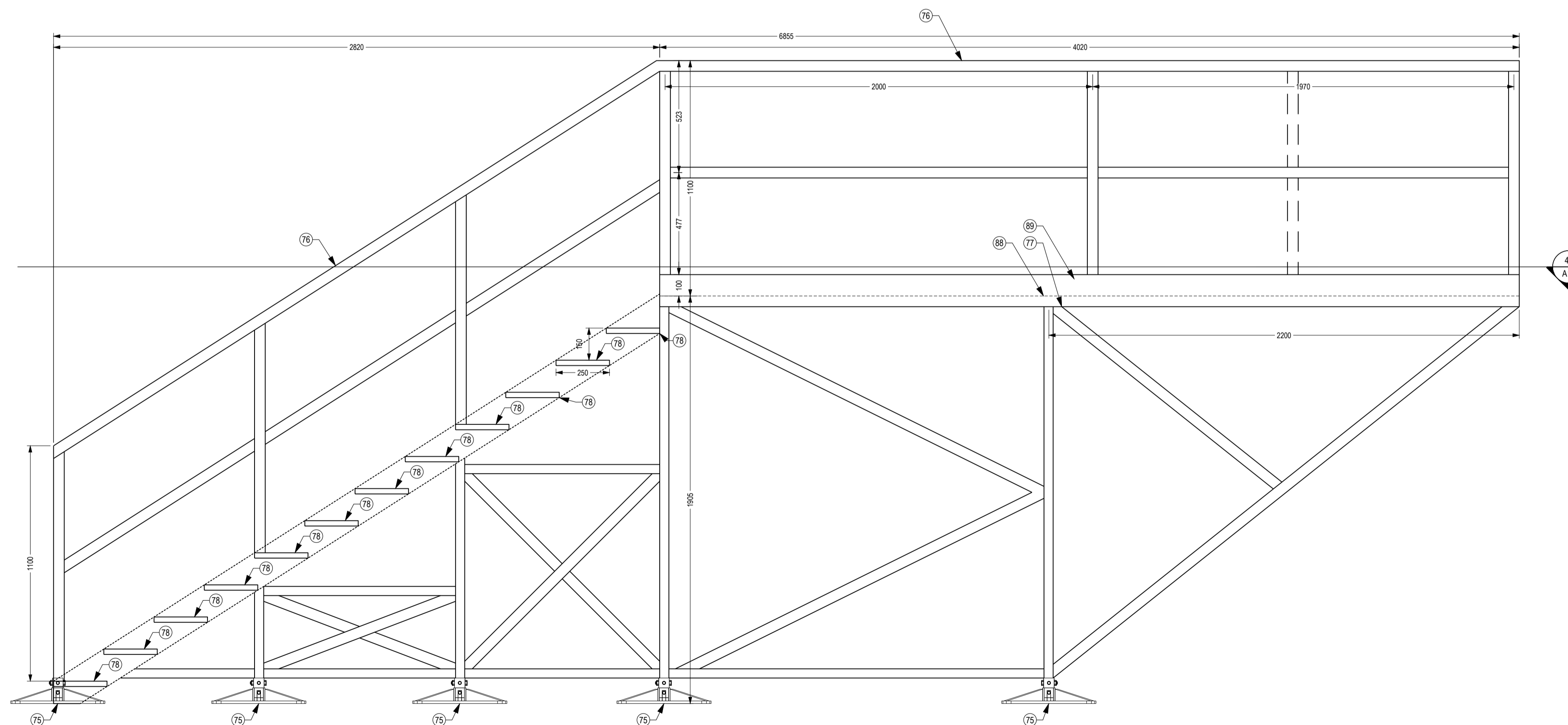
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



KEY PLAN PLAN CLÉ



40 PLAN TYPIQUE DE LA PLATEFORME SUSPENDU
 A13 1:15 VUE EN PLAN



41 ÉLÉVATION TYPIQUE DE LA PLATEFORME SUSPENDU
 A13 1:15 ÉLÉVATION

No.	Date	Revision	By: Parr.
7			
6	15-12-2020	FOR ADDENDUM 2	G.C.
5	16-10-2020	FOR TENDER	G.C.
4	05-06-2020	100% - AIRPORT AUTHORITY APPROVAL	G.C.
3	29-04-2020	FOR 99% REVIEW	G.C.
2	19-02-2020	FOR 90% REVIEW	G.C.
1	20-11-2019	FOR 66% REVIEW	G.C.

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project U-61 AMÉLIORATIONS EXTÉRIEURES DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU REVÊTEMENT DU TARMAC AVEC TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ÉDIFICE U-61, CAMPUS UPLANDS

drawing PLAN ET ÉLÉVATION DE LA PLATEFORME SUSPENDUE

designed G.C.	conçu	date 19-02-2020	date
drawn G.C.	dessiné	scale SHOWN / INDIQUÉE	échelle
checked R.S.	vérifié	sheet 14 of/de 14	feuille
approved J.L. / J.C.W.	approuvé	W.D.no. A1-011227-20	D.T.no.

dwg.no. 5698-A13
 ACAD file: 5698-A13

ANNEXE 1



Photo 1 : Rails et chaînes de la porte vus de l'ouverture créer au niveau du toit (Dessin de référence A1-011227-20, Page 5). Photo prise au niveau du toit ouest, entre le dôme de béton et la poche de béton, en regardant vers l'est. Notez la protection contre le feu giclé sur les panneaux de revêtement de transite en angle (à droite de l'image) et des débris de protection contre le feu giclé dans le système de chaînes et sur les rails de la porte.



Photo 2 : Rails et chaînes de la porte vus de l'ouverture créer au niveau du toit (Dessin de référence A1-011227-20). Photo prise au niveau du toit ouest, entre le dôme de béton et la poche de béton, en regardant à l'ouest dans le vide de la poche de béton. Notez l'absence de protection contre le feu giclé sur les murs de béton et l'isolant, ne contenant pas d'amiante, installé sur les murs. Les chaînes, rails mécaniques, et les équipements mécaniques associés sont considérés comme étant contaminé avec l'amiante et devons être décontaminé en suivant les protocoles de décontamination de l'amiante. Notez également que le « plancher » solide se termine peu après le poteau de support, avec la majorité du système de rail ouvert au vide de la poche de béton en dessous.



Photo 3 : Système de rails et de chaînes de la porte au-dessus de la porte du hangar et sous le dôme de béton (à l'ouest de la ligne d'axe 4, selon le Dessin A1-01127-20). Notez les débris de la protection contre le feu giclé. Les chaînes, rails mécaniques et les équipements mécaniques associés sont considérés comme étant contaminé avec l'amiante et devrons être décontaminé en suivant les protocoles de décontamination de l'amiante.